

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Annexe 1

Fiche des indicateurs de santé en Albret

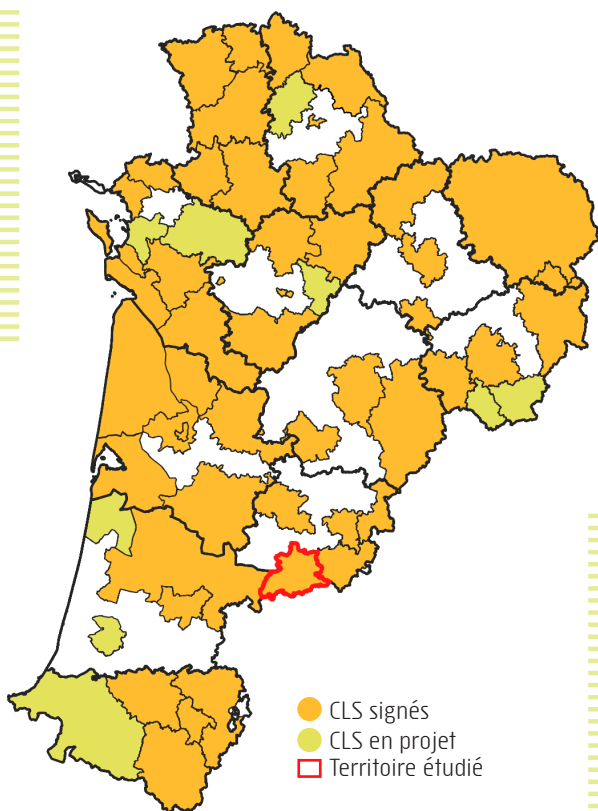
Réalisé par Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine- Juin 2023

Albret

LOT-ET-GARONNE

Créés en 2009 par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire », puis consolidés par la loi de « Modernisation du système de santé » de 2016 et la loi « 3DS » de 2022 relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, les contrats locaux de santé (CLS) sont des outils de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Portés conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale, ils ont pour objectifs de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et d'être l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires.

L'observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) accompagne l'ARS et les collectivités depuis la création des CLS, avec notamment la mise à disposition d'indicateurs territoriaux, synthétisés grâce à l'élaboration de fiches d'indicateurs pour chacun des CLS : une fiche par territoire présentant la situation du CLS, l'évolution de ces indicateurs et la comparaison par rapport aux moyennes nationales.

Les contrats locaux de santé (CLS)
en Nouvelle-Aquitaine au 01/05/2023

Source : ARS-NA

33 communes en 2023

1 EPCI*

741,7 km²35 habitants / km² en 2019

Source : Insee

26 013
habitants en 2019

Source : Insee

Part dans la population...

... régionale : 0,4 %

... départementale : 7,9 %

Source : Insee



Indice de vieillissement

138

personnes de 65 ans ou plus
pour 100 jeunes de moins
de 20 ans en 2019

Source : Insee

POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant

important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
1. Nombre d'habitants	2019	26 013					2008	26 086	//
2. Évolution annuelle moyenne	2013-19	- 66	- 0,25	●	0,36	- 0,10	2008-13	0,24	↘↘
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-19	67	0,25	●	0,09	0,13	2008-13	0,59	↘↘
4. Nombre de ménages	2019	11 889					2008	11 298	↗
5. Ménages - couple sans enfant ¹	2019	3 871	32,6		26,1*	30,7	2008	33,5	=
6. Ménages - couple avec enfant(s) ¹	2019	2 662	22,4		25,2*	22,1	2008	26,2	↘
7. Ménages - personne seule ¹	2019	4 179	35,1	●	36,9*	36,6	2008	30,5	↗↗
8. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans ²	2019	745	23,6	●	24,9	26,1	2008	18,4	↗↗
9. Immigrés ³	2019	2 206	8,5		9,8	9,4	2008	8,3	=

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

1 - pour 100 ménages / 2 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 3 - pour 100 habitants

ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation du territoire

à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
10. Personnes en ALD ¹	2020	5 741	1763,9	●	1 858,6	1 799,8	2015	1 592,3	↗
11. Personnes admises dans l'année en ALD ²	2019-21	679	211,7	●	217,5	217,7	2017-19	235,3	↘
12. Décès ²	2013-17	348	82,5	●	85,4	84,5	2003-07	95,3	↘
13. Décès prématurés (avant 65 ans) ³ - ♂	2013-17	28	25,1	●	26,0	26,3	2003-07	28,9	=
14. Décès prématurés (avant 65 ans) ⁴ - ♀	2013-17	16	13,4	●	12,4	13,5	2003-07	12,5	=
15. Décès évitables par des actions de prévention ²	2013-17	37	13,1	●	12,5	12,9	2003-07	13,7	=
16. Décès évitables par traitement ²	2013-17	15	5,2	●	5,7	5,7	2003-07	5,7	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3 - Taux standardisé pour 10 000 hommes / 4 - Taux standardisé pour 10 000 femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
C CANCERS									
17. Personnes en ALD pour cancer ¹ - ♂	2021	554	337,9	●	421,2	365,0	2012	328,5	=
18. Personnes en ALD pour cancer ² - ♀	2021	589	321,5	●	388,5	347,8	2012	299,2	=
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer ¹ - ♂	2019-21	88	55,4	●	60,2	57,0	2017-19	60,5	=
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer ² - ♀	2019-21	85	49,5	●	50,9	49,8	2017-19	49,8	=
21. Décès par cancer ¹ - ♂	2013-17	54	32,4	●	32,9	31,3	2003-07	38,4	=
22. Décès par cancer ² - ♀	2013-17	37	17,2	●	17,5	17,8	2003-07	18,6	=
23. Décès par cancer du poumon ³	2013-17	20	5,5	●	4,7	5,0	2003-07	4,4	=
24. Décès par cancer colorectal ³	2013-17	10	2,6	●	2,6	2,5	2003-07	3,9	↘↘
25. Décès par cancer du sein ² - ♀	2013-17	7	3,5	●	3,2	3,2	2003-07	4,3	=
26. Décès par cancer de la prostate ¹ - ♂	2013-17	6	3,3	●	3,6	3,7	2003-07	5,0	=
C APPAREIL CIRCULATOIRE									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2021	1 255	767,5	●	899,8	838,7	2012	650,6	↗↗
28. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2021	821	370,1	●	413,1	398,5	2012	291,2	↗↗
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2019-21	117	74,8	●	73,7	76,8	2017-19	95,1	↘↘
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2019-21	76	36,1	●	42,8	43,2	2017-19	52,2	↘↘
31. Décès par maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2013-17	45	26,6	●	26,5	27,2	2003-07	41,3	↘↘
32. Décès par maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2013-17	47	15,4	●	16,9	17,3	2003-07	22,4	↘↘
33. Décès par cardiopathie ischémique ³	2013-17	21	5,0	●	4,9	4,9	2003-07	7,4	↘↘
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale ³	2013-17	19	4,3	●	4,6	4,9	2003-07	5,6	=
C APPAREIL RESPIRATOIRE									
35. Personnes en ALD pour maladie respiratoire ¹ - ♂	2021	86	58,8	●	59,8	56,3	2012	71,6	=
36. Personnes en ALD pour maladie respiratoire ² - ♀	2021	97	54,8	●	53,0	56,5	2012	55,4	=
37. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire ¹ - ♂	2019-21	9	5,7	●	4,6	5,4	2017-19	5,4	=
38. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire ² - ♀	2019-21	10	6,7	●	4,1	4,9	2017-19	5,8	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
APPAREIL RESPIRATOIRE (suite)									
39. Décès par maladie respiratoire ¹ - ♂	2013-17	12	7,0	●	8,4	7,9	2003-07	10,0	=
40. Décès par maladie respiratoire ² - ♀	2013-17	13	3,9	●	4,4	4,0	2003-07	4,4	=
41. Personnes en ALD pour BPCO ³	2021	52	15,5	●	16,5	14,3	2012	10,9	=
42. Personnes en ALD pour asthme ³	2021	69	24,9	●	23,4	24,2	2012	25,6	=
43. Personnes ayant perçu au moins 3 remboursements d'antiasthmiques dans l'année ⁴	2021	1 730	569,0	●	496,9	571,3	2016	638,4	↘
DIABÈTE									
44. Personnes en ALD pour diabète ¹ - ♂	2021	802	504,4	●	595,0	521,1	2012	435,0	↗↗
45. Personnes en ALD pour diabète ² - ♀	2021	633	336,3	●	398,2	356,1	2012	294,1	↗
46. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète ¹ - ♂	2019-21	56	38,0	●	43,6	42,5	2017-19	32,9	=
47. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète ² - ♀	2019-21	44	26,6	●	32,5	30,8	2017-19	26,6	=
SANTÉ MENTALE									
48. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ¹ - ♂	2021	218	180,8	●	239,8	266,1	2012	121,1	↗↗
49. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ² - ♀	2021	361	251,7	●	265,2	286,7	2012	187,9	↗↗
50. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹ - ♂	2019-21	20	18,9	●	18,1	21,2	2017-19	21,9	=
51. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ² - ♀	2019-21	26	23,9	●	19,2	19,8	2017-19	24,2	=
52. Personnes traitées par psychotrope ⁵ - ♂	2020	1 105	770,8	●	841,4	856,5	2015	776,0	=
53. Personnes traitées par psychotrope ⁶ - ♀	2020	2 089	1 169,4	●	1 266,9	1 265,4	2015	1 291,6	↘
54. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) ⁷	2021	25	12,2	●	11,8	14,3	2016	13,2	↘
55. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) - Ratio Hommes/Femmes	2021		ss		0,59	0,54	2016	0,87	
AUTRE PATHOLOGIE									
56. Décès par causes externes (traumatisme, accident, suicide...) ³	2013-17	22	6,0	●	5,6	6,4	2003-07	7,0	=

ALD : Affection de longue durée

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

BPCO : Bronchopneumopathie chronique obstructive - ♂ Hommes - ♀ Femmes

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 5 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins (Hommes) / 6 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins (Femmes) / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (*aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...*).

La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL) et les taux de recours aux professionnels de santé.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE									
57. Médecins généralistes (et densité) ¹	2022	16	6,2	●	8,4	6,3	2012	8,0	↘↘
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %) ²	2022	8	50,0	●	31,9	39,1	2012	28,6	↗↗
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (<i>en consultations par an et par habitant</i>)	2021		3,4	●	3,4*	2,9	2015	3,5	=
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ³	2021	5 094	19,6	●	23,1*	32,6	2015	18,7	=
61. Infirmiers (et densité) ¹	2022	55	21,1	●	15,1	19,1	2012	16,3	↗↗
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) ⁴	2022	7	12,7	●	7,9	9,3	2012	7,0	↗↗
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans (<i>en ETP pour 10 000 habitants</i>)	2021		152,1	●	156,1*	160,9	2016	124,2	↗↗
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) ¹	2022	23	8,8	●	11,5	9,2	2012	6,1	↗↗
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) ⁵	2022	0	0,0	●	8,9	13,9	2012	6,3	↘↘
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans (<i>en ETP pour 10 000 habitants</i>)	2021		76,2	●	111,6*	83,2	2016	53,9	↗↗
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) ¹	2022	6	2,3	●	5,4	3,8	2012	3,8	↘↘
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) ⁶	2022	2	33,3	●	19,7	24,4	2012	50,0	↘↘
69. Ophtalmologistes (et densité) ^{1,7}	2022	1	0,4	●	0,7	0,6	2012	0,4	=
70. Gynécologues (et densité) ^{7,8}	2022	0	0,0	●	1,6	0,8	2012	0,0	=
71. Cardiologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,8	0,4	2012	0,0	=
72. Psychiatres (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,9	0,2	2012	0,0	=
73. Dermatologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,4	0,1	2012	0,0	=
74. Pédiatres (et densité) ^{7,9}	2022	0	0,0	●	2,3	0,8	2012	0,0	=
75. Sages-femmes (et densité) ¹⁰	2022	2	4,5	●	5,3	4,1	2012	2,0	↗↗
76. Orthophonistes (et densité) ¹	2022	4	1,5	●	3,2	1,7	2015	1,9	↘↘

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - ETP : Équivalent Temps Plein

1 - pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / 2 - pour 100 médecins généralistes / 3 - pour 100 habitants / 4 - pour 100 infirmiers / 5 - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / 6 - pour 100 chirurgiens-dentistes / 7 - cabinet principal / 8 - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / 9 - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / 10 - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
RECOURS AUX SOINS									
77. Personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant déclaré ¹	2020	1 976	9,5	●	10,7	11,3	2015	11,6	↘↘
78. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ²	2021	1 280	7,4	●	8,9*	7,8	2018	4,1	↗↗
79. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois ²	2021	3 233	18,7	●	20,0*	19,1	2018	9,0	↗↗
80. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois ²	2021	8 934	51,6	●	48,3*	50,8	2018	nd	nc
81. Femmes bénéficiaires du RG de 20 à 64 ans n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynécologue sur les 24 derniers mois ³	2021	2 723	48,3	●	50,1*	46,7	2018	41,8	↗↗
82. Personnes de 16 ans ou plus ayant consulté un psychiatre dans l'année ¹	2021	330	153,0	●	301,5	193,1	2016	182,8	↘↘
83. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein ⁴	2018-19	2 548	51,1	●	55,0 (NA**)	53,4			
84. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum ⁵	2018-19	2 463	29,3	●	30,7	31,1			
85. Passages aux urgences des habitants du territoire ⁶	2021	5 546	21,3	●	26,1 (NA**)	31,3			
86. Passages aux urgences des habitants du territoire âgés de 75 ans ou plus ⁷	2021	1 368	24,7	●	18,3 (NA**)	19,0			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

RG : Régime général

1 - pour 100 consommateurs de soins de 16 ans ou plus / 2 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 ans ou plus / 3 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général âgées de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 femmes invitées au dépistage organisé / 5 - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé / 6 - pour 100 habitants / 7 - pour 100 passages aux urgences des habitants du territoire

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de

santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
REVENUS									
87. Médiane du revenu disponible par UC (en €)	2020	20 860		●	22 400	20 550	2016	19 062	↗
88. Foyers fiscaux non imposés ¹	2020	9 910	62,8	●	54,3	62,5	2012	57,9	↗
89. Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	2020		15,7	●	14,4	16,8	2016	16,2	=
90. Allocataires du RSA ²	2021	567	4,8	●	5,9	6,4	2017	4,2	↗
91. Allocataires de l'AAH ³	2021	418	3,2	●	3,1	3,7	2012	2,5	↗↗
92. Bénéficiaires du RG bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS) non participative ⁴	2022	1 349	6,5	●	8,8*	8,5	2018	6,2	=
93. Allocataires d'une allocation logement (APL, ALS et ALF) ²	2021	1 780	15,0	●	20,1	18,6	2011	18,5	↘↘
94. Allocataires de l'ASF ⁵	2021	235	31,5	●	31,9	35,1	2011	30,1	=
95. Population active occupée de 15-64 ans (et taux d'emploi) ⁶	2019	9 561	65,7	●	64,7	63,6	2008	63,1	=
96. Rapport ouvrier-cadre	2019		2,5	●	1,1	2,4	2008	3,7	↘↘
97. Salariés de 25-64 ans en emploi précaire ⁷⁻⁸	2019	2 078	30,1	●	27,5	30,6	2008	30,6	=
HABITAT									
98. Logements	2019	15 538					2008	13 940	↗
99. Logements vacants ⁹	2019	2 189	14,1	●	8,1	11,7	2008	10,0	↗↗
100. Résidences principales ⁹	2019	11 888	76,5	●	82,1	82,0	2008	81,0	↘
101. Résidences principales occupées par des propriétaires ⁹	2019	8 463	71,2	●	57,6	64,5	2008	70,6	=
102. Logements sociaux ¹⁰	2021	206	1,7	●	17,3	7,4	2016	2,1	↘↘
103. Résidences principales suroccupées ¹⁰⁻¹¹	2019		1,6	●	4,8*	2,0	2013	1,3	↗↗
104. Résidences principales construites avant 1946 ¹⁰	2019	4 912	41,3	●	21,7	26,3			
105. Ménages en précarité énergétique logement ²	2018	2 573	22,0	●	14,0	19,2			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

UC : Unité de consommation - RSA : Revenu de solidarité active - AAH : Allocation aux adultes handicapés - RG : Régime général - APL : Aide personnalisée au logement - ALS : Allocation de logement sociale - ALF : Allocation de logement familiale - ASF : Allocation de soutien familial - CDI : Contrat à durée indéterminée

1 - pour 100 foyers fiscaux / 2 - pour 100 ménages / 3 - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 5 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 6 - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / 7 - pour 100 salariés de 25 à 64 ans / 8 - emploi salarié autre que CDI à temps plein / 9 - pour 100 logements / 10 - pour 100 résidences principales / 11 - hors studio de 1 personne

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS									
106. Proportion d'actifs en emploi résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail ¹	2018		22,6	●	26,8*	16,9			
107. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune ¹	2019	3 658	37,7	●	33,7	35,8	2008	42,4	↘
108. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture ²	2019	2 270	62,1	●	50,8	63,9	2008	63,1	=
109. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture ³	2018	2 066	17,6	●	13,8	17,1			
ACTIVITÉ PHYSIQUE									
110. Licences sportives délivrées à des hommes de 5 à 19 ans ⁴	2019	1 817	85,0	●	73,2	81,3	2014	79,0	↗
111. Licences sportives délivrées à des femmes de 5 à 19 ans ⁵	2019	1 125	52,9	●	49,7	55,8	2014	50,0	↗
112. Licences sportives délivrées à des hommes de 20 à 59 ans ⁶	2019	1 485	26,9	●	21,3	26,4	2014	27,0	=
113. Licences sportives délivrées à des femmes de 20 à 59 ans ⁷	2019	844	14,7	●	10,5	13,0	2014	14,3	=
114. Licences sportives délivrées à des hommes de 60 à 74 ans ⁸	2019	536	20,4	●	16,2	19,6	2014	19,6	=
115. Licences sportives délivrées à des femmes de 60 à 74 ans ⁹	2019	452	16,1	●	12,0	14,4	2014	12,4	↗↗
ENVIRONNEMENT									
116. Surface artificialisée (en km ²) ¹⁰	2020	53	7,0	●	8,9 (NA**)	9,3	2015	6,9	=
117. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (en km ²) ¹⁰	2020	693	93,0	●	91,1 (NA**)	90,7	2015	93,1	=
118. Surface agricole utilisée (en km ²) ¹⁰ (SAU)	2020	390	52,6	●	49,7	48,2	2010	53,5	=
119. Sites et sols pollués déclarés (et densité) ¹¹	2023	5	0,7	●	1,9	1,1			
120. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - élevage (et densité) ¹¹	2023	0	0,0	●	2,0	0,5			
121. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - industrie (et densité) ¹¹	2023	25	3,4	●	6,9	5,9			
122. Population exposée à un risque industriel ¹²	2018	7 847	30,2	●	26,4	17,1			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - pour 100 actifs en emploi / 2 - pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 3 - pour 100 ménages / 4 - pour 100 hommes de 5 à 19 ans / 5 - pour 100 femmes de 5 à 19 ans / 6 - pour 100 hommes de 20 à 59 ans / 7 - pour 100 femmes de 20 à 59 ans / 8 - pour 100 hommes de 60 à 74 ans / 9 - pour 100 femmes de 60 à 74 ans / 10 - part dans la superficie totale / 11 - nombre pour 100 km² / 12 - pour 100 habitants

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la

vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
123. Enfants âgés de 0 à 5 ans ¹	2019	1 420	5,5	●	6,8	5,8	2008	6,1	↘
124. Jeunes âgés de 6 à 17 ans ¹	2019	3 501	13,5	●	14,7	13,8	2008	13,2	=
125. Jeunes âgés de 18 à 24 ans ¹	2019	1 335	5,1	●	8,0	6,1	2008	5,8	↘
126. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls ²	2019	127	5,6	●	13,2	10,7	2008	5,1	↗
127. Jeunes percevant l'AEEH ³	2021	179	3,2	●	2,4	3,5	2012	1,2	↗↗
128. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés ⁴	2019	73	2,3	●	2,3	2,4	2008	1,1	↗↗
129. Jeunes de 15 à 24 ans non insérés ²	2019	422	18,8	●	15,9	19,6	2008	14,3	↗↗
130. Salariés de 15-24 ans en emploi précaire ⁵	2019	422	68,9	●	63,9	64,4	2008	62,2	↗
131. Jeunes de 16-24 ans du RG bénéficiant de la CSS non participative ⁶	2022	163	8,2	●	11,1*	11,5	2018	8,0	=
132. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme ⁷	2019	318	14,8	●	12,4	16,3	2008	17,7	↘↘
133. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ⁷	2019	724	33,7	●	46,6	34,3	2008	31,1	↗
134. Taux de pauvreté des moins de 30 ans ⁸	2020		20,8	●	22,4	23,5	2016	23,9	↘
SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
135. Jeunes de 15-24 ans en ALD ⁹	2020	117	483,7	●	457,6	457,0	2015	365,3	↗↗
136. Jeunes de 16-24 ans du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	215	11,0	●	10,9*	11,2	2018	6,2	↗↗
137. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	517	26,4	●	25,8*	25,9	2018	10,8	↗↗
138. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	1 081	55,1	●	49,8*	54,7	2018	40,3	↗↗
139. Femmes de 20-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de gynécologues au cours des 24 derniers mois ¹⁰	2021	269	54,2	●	50,5 (NA**)	49,7	2018	36,0	↗↗
140. Jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹¹	2021	44	214,5	●	129,5	176,6	2012	93,8	↗↗
141. Jeunes de 15-24 ans traités par psychotrope ⁹	2020	66	276,7	●	236,7	248,4	2015	147,9	↗↗

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé - RG : régime général - CSS : complémentaire santé solidaire - ALD : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 3 - pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 4 - pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 5 - pour 100 salariés de 15 à 24 ans / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 à 24 ans / 7 - pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire / 8 - seuil à 60% du revenu médian / 9 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 15 à 24 ans / 10 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général de 20 à 24 ans / 11 - taux standardisé pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur

commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
142. Personnes âgées de 60 à 74 ans ¹	2019	5 435	20,9	●	16,7	20,3	2008	17,5	↗↗
143. Personnes âgées de 75 ans ou plus ¹	2019	3 940	15,1	●	9,5	13,0	2008	14,4	↗
144. Indice de grand vieillissement ²	2019		57,4	●	44,6	49,0	2008	52,6	↗
145. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile ³	2019	1 420	36,0	●	38,5	35,2	2008	36,0	=
146. Sénior de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS non participative ⁴	2021	337	3,1	●	3,3*	3,3	2018	2,0	↗↗
147. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG ⁵	2021	nd	nd	nc	23,9 (NA**)	30,6	2015	32,4	nc
👉 SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
148. Sénior de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	564	10,5	●	10,5*	10,0	2018	6,9	↗↗
149. Sénior de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	2 959	55,2	●	51,0*	51,7	2018	41,0	↗↗
150. Sénior de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois ⁶	2021	1 662	31,0	●	33,9*	33,5	2018	51,0	↘↘
151. Personnes de 65 ans ou plus en ALD ⁷	2020	3 678	5 034,1	●	5 262,4	5 008,6	2015	4 709,8	↗
152. Personnes de 65 ans ou plus admises dans l'année en ALD ⁸	2019-21	403	545,5	●	604,5	591,3	2017-19	645,9	↘↘
153. Personnes de 65 ans ou plus en ALD pour maladie d'Alzheimer ⁸	2021	255	297,9	●	310,9	289,4	2012	254,6	=

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

CSS : complémentaire santé solidaire - CSG : contribution sociale généralisée RG : régime général - ALD : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans / 3 - pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus / 4 - pour 100 assurés de l'interrégime de 55 ans ou plus / 5 - pour 100 assurés de l'interrégime de 60 ans ou plus / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 65 ans ou plus / 8 - taux standardisé pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données du territoire concerné par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux du territoire et la position du territoire par rapport au taux de la France hexagonale (ou de la région Nouvelle-Aquitaine si la référence nationale n'est pas disponible) (cf. méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et du département pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes du territoire considéré pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur le territoire et l'évolution des taux du territoire entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France entière au RP 2014).

Position du territoire :

La position du territoire est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs. Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

La position est établie par rapport à la moyenne de la France hexagonale. Lorsque la donnée "France hexagonale" n'est pas disponible, elle est remplacée par la donnée "France entière", ou, à défaut, la donnée régionale. La position du territoire est alors calculée par rapport à la donnée disponible (France entière ou Région).

Les 5 classes sont définies par rapport à l'écart à la moyenne nationale :

- Très défavorable par rapport à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà OU + 20 % et au-delà)
- Défavorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre - 20 % et - 10 % OU + 10 % et + 20 %)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre - 10 % et + 10 %) ou différence non significative
- Favorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 % OU - 20 % et - 10 %)
- Très favorable par rapport à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà OU - 20 % et en-deçà)

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ». Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données de santé se rapportant à des effectifs cumulés inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : *secret statistique*).

Les données non disponibles sont notées « nd ».

Évolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour le territoire entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

- ↘↘ : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à - 15 %)
- ↘ : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre - 15 % et - 5 %)
- = : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre - 5 % et + 5 %)
- ↗ : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre 5 % et 15 %)
- ↗↗ : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

Par ailleurs, pour accompagner la lecture des taux d'évolution, un code couleur a été affecté sur les symboles pour indiquer si le sens de l'évolution est jugé favorable (vert) ou défavorable (rouge) au regard des enjeux de prises en charge ou d'état de santé de la population.

SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-4 : Insee (RP) / 5-7 : Observatoire des territoires / 8-9 : Insee (RP) / 10 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 11 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 12-16 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 17-20 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 21-26 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 27-30 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 31-34 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 35-38 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 39-40 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 41-42 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 43 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 44-51 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 52-53 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 54-55 : SNDS (PMSI) / 56 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 57 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 58 : ARS-Cartosanté / 59-60 : Drees, Insee (RP) / 61 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 62 : ARS-Cartosanté / 63 : Drees, Insee (RP) / 64 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 65 : ARS-Cartosanté / 66 : Drees, Insee (RP) / 67 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 68 : ARS-Cartosanté / 69-76 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 77 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 78-81 : Observatoire régional des situations de fragilité du Grand Sud / 82 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 83-84 : CRCDC NA / 85 : ORU NA, Insee (RP) / 86 : ORU NA / 87 : Insee (Filosofi) / 88 : Ministère de l'Action et des Comptes publics - DGFIP / 89 : Insee (Filosofi) / 90 : CNAF, CCMSA / 91 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 92 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 93 : CNAF, CCMSA / 94 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 95-100 : Insee (RP) / 101 : Observatoire des territoires / 102 : DREAL (SDES-RPLS) / 103 : Insee (RP), Statistiques locales / 104 : Insee (RP) / 105 : ONPE, Insee (RP) / 106 : Observatoire des territoires / 107-108 : Insee (RP) / 109 : ONPE, Insee (RP) / 110-115 : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Insee (RP) / 116-117 : NAFU / 118 : Agreste / 119-121 : GéoRisques / 122 : GéoRisques, Insee (RP) / 123-126 : Insee (RP) / 127 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 128-130 : Insee (RP) / 131 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 132-133 : Insee (RP) / 134 : Insee (Filosofi) / 135 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 136-139 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 140 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 141 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 142-145 : Insee (RP) / 146-150 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 151 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 152-153 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP).



Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine

58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX

Courriel : contact@ors-na.org / Site : www.ors-na.org

Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.ors-na.org/donnees-cartographies-dynamiques/>

**Ce document a été réalisé avec le soutien financier
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine**

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Annexe 2

Plan d'action du Contrat Local de Santé de l'Albret

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE L'ALBRET 2023-2028
Synthèse des fiches actions

	Objectifs	porteurs de projet	Intitulé de l'action
Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous	A1.1.1	Albret Communauté Pôle de santé	Accueil des étudiants et professionnels de santé sur l'Albret
	A1.1.2	Albret Communauté Pôle de santé	Réseau des professionnels de santé de l'Albret
	A1.2.1	MSA	Catalogues & livrets de l'offre de santé en Albret
	A1.2.2	CPAM Albret Communauté	Articles et visuels "prêts à l'emploi" (droits, santé, prévention, mobilité)
	A1.2.3	Albret Communauté Département (conseiller numérique)	Evènements Santé & Numérique
	A1.2.4	MSA Albret Communauté	Déploiement des actions de prévention en Albret
	A1.2.5	Centre médico-social Albret Communauté	Collectif Partenaires Santé
	A1.2.6	MSA CRCDC (centre reg coordination dépistage cancers)	Filières courtes: instauration d'une prise en charge de proximité dans le cadre du dépistage du cancer colorectal
	A1.3.1	Albret Communauté ADMR Nérac, AGIRC-ARRCO	Promotion du dispositif d'aide financière à la mobilité "Sortir plus "
	A1.3.2	CPAM Albret Communauté	Présence de la CPAM en Albret pour les situation complexes
	A1.3.3	CCAS Nérac, CES-CPAM cap mobilité, Centre médico-social	Développer l'accès en bus vers le Centre d'Examens de Santé et les mammographies de dépistage du CHAN

AR Prefecture			
	Objectifs	porteurs de projet	Intitulé de l'action
047-200068948-20231220-DE 119 2023-DE Reçu le 26/12/2023	A2.1.1	Parlons addictions	Prévention des conduites addictives : Sensibilisation et formation des professionnels et les élèves
Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte	A2.1.2	CSAPA Addictions France Lycée Armand Fallières	Consultation Jeunes Consommateurs Avancée en Albret (CJC Avancée)
	A2.2.1	fiche sans porteur _ en projet pour l'EVS de Lavardac	Création d'un réseau local autour des violences intrafamiliales et d'actions de sensibilisation
	A2.3.1	fiche sans porteur _ en projet pour l'EVS de Lavardac, collège de Ilavardac et lycée agricole de nérac	Connectés sur le harcèlement et cyberharcèlement : Formation et information
	A2.4.1	Albret Communauté	Journée de découverte Multisports
	A2.5.1	Amicale Laïque de Nérac (EVS Nérac)	Cycle parents d'ados : Et si on se parlait ?
	A2.5.2	Albret Communauté Mission locale, DSDEN	Cycle confiance en soi pour jeunes et parents adolescents

	Objectifs	porteurs de projet	Intitulé de l'action
Axe 3 Santé du sénior	A3.1.1	Carpe diem	Temps partagés entre aidants
	A3.1.2	Albret Communauté	Guide des aidants et du vivre à domicile
	A3.1.3	Albret Communauté	Déploiement d'un outil de partage d'informations sécurisé (Paaco globule)
	A3.1.4	DAC 47	Aide aux aidants sur « prescription »
	A3.1.5	ADEDOM Francescas - UTTEP 47	Informers et sensibiliser lors des (1eres) visites à domicile
	A3.1.6	Dac 47	Dej partenaires
	A3.2.1	Albret Communauté Géront'Aquitaine	Répertoire des activités physiques seniors en Albret
	A3.2.2	Albret Communauté (Geront'aquitaine, Asept, ufolep, cdos)	Forum sur la promotion des activités physiques seniors en Albret

	Objectifs	porteurs de projet	Intitulé de l'action
Axe 4 Santé et environnement	A4.1.1	Albret Communauté	Diagnostics alimentaires
	A4.1.2	Siel bleu Albret Communauté	Ateliers sur "Education nutritionnelle- alimentation saine et durable" en milieu scolaire et périscolaire
	A4.1.3	Amicale laïque de Nérac EVS Albret Communauté	Accès aux cuisines partagées pour les associations
	A4.1.4	Amicale laïque de Nérac EVS Albret Communauté	Animation de jardins partagés
	A4.2.1	Albret Communauté	Sensibilisation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE: Moustique tigre & Ambrosie)
	A4.2.2	Lycée Armand Fallières Albret Communauté	Accompagner les collectivités à la végétalisation des surfaces urbaines
	A4.2.3	Eau 47 - COPIL PGSSE	Mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en Albret
	A4.3.1	Albret Communauté	Bien habiter son logement : plaquette et informations partenaires
	A4.3.2	Territoires des possibles	Cycle de sensibilisation "lieux de vie et avancées en âge"
	A4.3.3	Albret Communauté	Boîte à outils "non-décence et péril dans ma commune"

	Objectifs	porteurs de projet	Intitulé de l'action
Axe 5 Santé mentale	A5.1.1	CHD La Candélie	Animations en Albret dans le cadre des Semaines d'Informations en Santé mentale SISM
	A5.2.1	Albret Communauté	Boîte à outils sur les questions de Santé Mentale
	A5.2.2	ARS / PTSM	Formations sur la Santé Mentale en Albret
	A5.3.1	CHD La Candélie	Mise en place d'un Espace de Concertation des Cas Complexes entre les professionnels de l'Albret

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Annexe 3

40 Fiches-actions du CLS

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.1.1	Accueil des étudiants et professionnels de santé sur l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Pôle de Santé de l'Albret et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Charlène AYGALENG et Pauline FENJIRO

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Développer l'attractivité du territoire en matière de démographie médicale
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Désertification médicale de l'Albret : manque de professionnels de santé (généralistes et spécialistes)
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	<p>Favoriser et structurer l'arrivée de nouveaux professionnels de santé sur le territoire de l'Albret</p> <p>1/ Inciter les professionnels du territoire à devenir Maîtres de stage</p> <p>2/ Valoriser le territoire et les services proposés auprès des étudiants et des Professionnels de santé (mise à disposition d'un logement T5, mise en réseau, offre culturelle et de loisirs, ...)</p> <p>3/ Faciliter le repérage des locaux disponibles</p> <p>4/ Se positionner en lobbyistes sur le sujet des stages/internats</p>
--------------------------------	--

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<p>1/ Inciter les professionnels du territoire à devenir Maîtres de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions d'information et de plaider sur le sujet, en lien avec l'université et les professionnels qui organisent la formation sur le département pour diffuser l'information, - Permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans le montage de leur dossier de candidature <p>2/ Valoriser le territoire et les services proposés auprès des étudiants et des Professionnels de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la communication sur le territoire et sur le logement étudiant mis à leur disposition gratuitement (se mettre en relation avec les représentants des étudiants, organiser des rencontres avec les étudiants originaires de l'Albret et ceux en stage actuellement sur le territoire, développer des supports de communication pour inciter à venir sur le territoire, ...) - Identifier les freins et les leviers pour une meilleure installation des étudiants (lien avec les représentants étudiants) auprès des étudiants actuels / de ceux déjà venus en Albret / auprès des maîtres de stage <p>3/ Faciliter le repérage des locaux disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une base de données des locaux vacants/disponibles, prêts à accueillir des professionnels de santé sur le territoire <p>4/ Se positionner en lobbyistes sur le sujet des stages/internats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une argumentation et identifier / solliciter des ressources supplémentaires (demander un internat au CH Nérac, demander une extension des aides à l'installation à tous les professionnels/organisations collectives)
---	---

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	<p>Augmentation du nombre de Maîtres de stage sur le territoire (3)</p> <p>Augmentation du nombre d'étudiants accueillis en stage (6)</p> <p>Nombre de rencontres étudiants (3)</p> <p>Mise en place et gestion/utilisation d'une base de données pour les locaux vacants</p> <p>Ressources supplémentaires obtenues (montant en € ou en nature)</p>
---	--

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	<p>Nombre de nouveaux Maîtres de Stage sur le territoire</p> <p>Nombre de stagiaires supplémentaires accueillis</p> <p>Nombre de rencontres avec les étudiants organisées + leur fréquentation</p>
--	--

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	<p>Tableau de suivi Excel</p> <p>Questionnaire auprès des étudiants</p>
---	---

Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2023 à 2028
------------------------------	----------------------------------

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage en 2024
--	-------------------

Public(s) concerné(s) par l'action	Les PS du territoire de l'Albret + étudiants et PS souhaitant s'installer en Albret
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Ordres professionnels et URPS, professionnels du territoire, CHAN Agen et Hôpital de Condom, Universités de Médecine, ARS, Ecoles de professionnels médicaux et paramédicaux, MSP, ...
---	--

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains, impressions, prêt de salles et de matériel...
--	---

Financements mobilisables	0 €
----------------------------------	-----

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Investissement des professionnels
--	-----------------------------------

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
--	--

Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement</i> <i>- freins identifiés et leviers utilisés</i> <i>- impact ou effets inattendus</i>	
---	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
---------------------------------	---

Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.1.2	Réseau des professionnels de santé de l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Pôle de Santé de l'Albret et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Charlène AYGALENG et Pauline FENJIRO

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Développer l'attractivité du territoire en matière de démographie médicale
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Des relations trop impersonnelles entre les professionnels de santé du territoire, manque de cohésion/réseau pour mieux travailler ensemble
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	Permettre aux Professionnels de santé de l'Albret de se rencontrer et développer un réseau sur le territoire
AR Prefecture 057000368/48-20231220-DE_11 Reçu le 26/12/2023	P_2023-DE (Recenser les professionnels de santé du territoire (voir fiche A1.2.1- répertoire pour les PS))

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	1/ Identification des besoins/motivations à travailler davantage en réseau 2/ Organiser des soirées d'échanges (thématiques, lieux, ...): 1 par an
---	---

Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Organisation d'une réunion par an 50% de PS déclarant avoir amélioré leur réseau et le travail partenarial avec les autres Professionnels de santé de l'Albret 50% de PS ayant la volonté de poursuivre ce type d'actions en faveur de la mise en réseau et du travail partenarial
--	--

Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de participants Nombre de soirées réalisées
---	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
---	------------------------

Fréquence de l'action	X Répétitive : 1 fois par an
------------------------------	------------------------------

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 3ème semestre 2023 ou 2024
--	--------------------------------------

Public(s) concerné(s) par l'action	Les Professionnels de santé de l'Albret
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Professionnels de santé de l'Albret, CHAN, CPAM, MSA, DD-ARS, Agoralib, ...
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains, impressions, prêt de salles et de matériel,...
---	--

Financements mobilisables	0 €
----------------------------------	-----

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Beaucoup de PS à référencer / Implication des professionnels
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.1	Catalogues & livrets de l'offre de santé en Albret (Professionnels de santé, associations, médico-social, mobilité...)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : MSA DLG Personne(s) référente (s) : Alain CHAZALLET / Laurence CASTETS LE ROUX
-----------------------------	--

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Faciliter les échanges et les relations entre les professionnels de santé et la population du territoire de l'Albret
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Méconnaissance des offres de soins et amélioration de la communication auprès de la population et des professionnels de santé (hospitaliers et libéraux) Manque d'information sur les offres disponibles
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	Identification de tous les professionnels de santé, associations et structure médico-social du secteur pour mailler le territoire sur les besoins en santé
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	1/ Création d'une base de données professionnels de santé comportant : - l'identité des professionnels de santé - la spécialité ou le statut - les coordonnées (adresse/tel) - les modalités d'accès (facultatif) Il s'agira d'un simple fichier Excel à l'attention des professionnels de santé envoyé tous les ans par mail. 2/ Création d'une base de données recensant les permanences en Albret du CHAN dont les équipes mobiles; du CHD ; des services PMI et vaccination... à destination des professionnels de santé et de la population. Il s'agira de créer un format PDF imprimable envoyé par mail. Il pourra être par la suite envisager de l'éditer. 3/ Création d'une base de données des associations, structures liées au médico-social et à la mobilité - l'identité des structures - la spécialité ou le statut - les coordonnées (adresse/tel) - les modalités d'accès (facultatif) Il s'agira de créer un format PDF imprimable et envoyé par mail. Il pourra être par la suite envisager de l'éditer.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	1 base de données excel pour les professionnels de santé (référencement) 2 bases de données créées imprimable ou imprimé pour la population et professionnels de santé (livret contact santé et médico-sociale) Tendre vers un maximum de participants parmi les PS de l'Albret
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de bases créées et nombre de livret créé
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : tous les 6 mois
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels de santé et la population du territoire de l'Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHAN, CPAM, MSA, Albret Communauté
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.2	Articles et visuels "prêts à l'emploi" (droits, santé, prévention, mobilité)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CPAM et Albret Communauté Personne(s) référente (s) : Brigitte ARNE & Marjorie CHUINARD
-----------------------------	---

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
--	--

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Informers la population de l'Albret sur l'ensemble de l'offre de santé (accès aux droits et aux soins, santé, prévention, mobilité)
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Nécessité d'améliorer la communication sur les thèmes d'actualité, les offres, les événements et faciliter la circulation de l'information. Mieux communiquer et élargir les canaux d'informations.
---	--

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <small>(OS) Objectifs opérationnels - 20231220-DE_11 Reçu le 26/12/2023</small>	Constituer une bibliothèque d'articles et visuels "prêts à l'emploi" sous plusieurs formats pour faciliter l'insertion dans différents médias (journaux, réseaux sociaux, écrans dynamiques (panneau lumineux), newsletters, emailings, intramuros...)
---	--

Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Solliciter tous les participants du groupe de travail de l'axe 1 (1.2 et 1.3) du CLS et tous les acteurs autour de l'accès aux droits et aux soins et de la prévention à fournir des contenus spécifiques à une thématique. Créer un vivier d'articles et visuels avec le calendrier de parution. Organiser la diffusion de ces articles auprès des partenaires en charge de la diffusion via des canaux de communication adaptés et selon un calendrier à déterminer.
--	--

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	à minima 12 articles référencés par an diffuser 1 fois par mois aux partenaires pour relayer l'information
---	---

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'articles référencés
--	------------------------------

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
---	------------------------

Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : mensuelle dès 2024
------------------------------	---

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Durée du CLS de 2023 à 2028
--	-----------------------------

Public(s) concerné(s) par l'action	Partenaires, professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers,...), mairies, Albret Communauté, presse,...
---	--

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Tous les partenaires (CMS, CPAM, MSA, Albret communauté-action sociale, associations AGIRC ARRCO,...)
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains pour formalisation des articles et collecte des visuels. Experts en communication pour mise en forme des articles en fonction des canaux de communication (journaux, réseaux sociaux, écrans dynamiques, newsletters, emailings,...).
--	---

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	communication, période électorale,...
--	---------------------------------------

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
--	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.3	Événements Santé & Numérique

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté et Conseil Départemental 47 (Conseiller numérique)
	Personne(s) référente (s) : Miora GONZALEZ & Caroline MONToux

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Faciliter l'accès et la connaissance des services numériques en santé
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les démarches administratives et notamment de santé sont de plus en plus dématérialisées Le public, touché par la fracture numérique, est en grande difficulté pour accéder à leurs droits ou réaliser des démarches
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	AR Prefecture
047-200068948-20231220-DE_11 (OS: objectifs spécifiques) Reçu le 26/12/2023	Informé le public, faciliter l'accès et accompagner à maîtriser les services numériques de Santé

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	L'idée est de promouvoir et faciliter l'accès à l'ensemble des démarches numériques ou des applications santé : type Ameli, Doctolib, rdv MSP, mon Espace Santé, application carte vitale, commander son kit de dépistage colorectal,...
	1/ Organiser des demi-journées de sensibilisation à la E-santé dans des lieux passant de type Maison de santé de Nérac, centre de soins de Lavardac, pharmacies, Centre médico-social, Espace de vie sociale, mairies... en libre accès - L'approche du public se ferait à l'aide d'un test "je connais, j'utilise...."
	2/ Organiser des ateliers sur inscription de type "Mon espace santé" avec la CPAM / "Mon Doctolib" avec la CCAC (en association avec le camping-car France Services de l'UNA)

Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Au moins 15 personnes par lieu d'intervention et au moins 3 personnes par atelier
--	---

Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de personnes reçues sur les sites et sur les ateliers
---	--

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuille d'émergence
---	---------------------

Fréquence de l'action	x action ponctuelle: 2025
------------------------------	---------------------------

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	*création de la feuille d'approche test " je connais, je ne connais pas" * création d'une affiche de communication de l'action * identification des lieux d'intervention * organisation des demi-journées d'intervention et des ateliers * contacter Una pour voir si un partenariat est possible
--	---

Public(s) concerné(s) par l'action	tout public notamment public en situation de précarité numérique
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	mairies, professionnels de santé, MSP, CPAM, MSA, CMS, UNA
---	--

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains: conseillers numériques
---	--

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Difficulté à capter le public cible
--	-------------------------------------

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.4	Déploiement d'actions de prévention sur l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : MSA DLG et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Laurence CASTETS LE ROUX & Gérard CASTILLO

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Augmenter les taux de participation aux dispositifs de prévention préconisés par l'état
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Taux de participation aux DOCs (dépistage organisé des cancers) et à la vaccination anti-grippe inférieurs aux chiffres départementaux et nationaux Des diagnostics de santé effectués tardivement engendrant des prises en charge de soins plus lourdes
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	Besoin de sensibiliser et d'éduquer la population du territoire de l'Albret sur la nécessité de la prévention
	Rationaliser l'organisation de l'offre de prévention
	Renforcer les connaissances sur la prévention
	Mise en place d'actions de prévention de type :

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	1/ "Aller vers" (dépistage organisé, Education Thérapeutique du patient, rétinopathie) 2/ Participation des partenaires CPAM- MSA-CRCDC (centre régional de coordination de dépistage des cancers) pour sensibiliser à une thématique de prévention sur des lieux préalablement défini type dans un EVS ; vœux d'une mairie ; journée d'accueil des nouveaux arrivants,... 3/ Bergo'bus (Albret Communauté) 4/ Action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire (mâchoire géante MSA) en ALSH avec un agent du service jeunesse d'Albret Communauté
---	---

Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	1 action par an Permettre aux bénéficiaires de diagnostiquer au plus tôt des pathologies Aider la population à mieux appréhender sa maladie et être autonome sur le suivi
--	---

Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre d'actions de prévention "Aller vers" Nombre de personnes ayant participé aux actions Questionnaire de satisfaction
---	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
--	------------------------

Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> action répétitive: 1 fois par an
------------------------------	--

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage en 2024
--	-------------------

Public(s) concerné(s) par l'action	La population (pré-ciblée selon les actions) du territoire de l'Albret
---	--

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHAN, CPAM CES, MSA, CRCDC, Pole de santé de Nérac, Lions Club, Diététicien, infirmier, ...
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
---	----------------

Financements mobilisables	0 €
----------------------------------	-----

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Beaucoup de coordination en amont des PS et beaucoup de communication sur le terrain
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.5	Collectif Partenaires Santé

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CONSEIL DEPARTEMENTAL (CENTRE MEDICO-SOCIAL NERAC) et ALBRET COMMUNAUTE Personne(s) référente (s) : Marion DHILLIT & Marjorie CHUINARD
-----------------------------	--

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Promouvoir la transversalité entre les acteurs de la santé, médico-social, mobilité,...
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Manque de connaissance des actions menées et des services proposés sur le territoire Grand besoin de moments d'échanges formels et informels entre les professionnels (Informations systématiquement remontées par les professionnels lors des réunions préparatoires du CLS)
---	---

Description de l'action

AR Prefecture	
Objectif(s) de l'action	Renforcer les connaissances des professionnels sur les actions, services existants autour de la santé de manière générale Tisser et/ou renforcer les réseaux des professionnels et favoriser l'interconnaissance de chacun pour optimiser le parcours de soins

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Organiser des rencontres partenariales trimestrielles entre acteurs de la santé au sens large (santé, médico-social, mobilité...) Chaque rencontre se fera sous couvert d'une présentation des actions de 2 partenaires en particulier tout en favorisant les échanges informels (convivialité: technique d'animation adaptée)
---	---

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	3 réunions par an avec au moins 15 participants Nombreux échanges de qualité ; Nombre de partenaires présentés au groupe
---	--

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de rencontres Nombre de partenaires Nombre de nouveaux partenaires
--	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Questionnaire de satisfaction annuel Boite à idées
---	---

Fréquence de l'action	X Répétitive : <i>quatrimestre</i> (dès 2024) - (3 fois par an)
------------------------------	---

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Dernier trimestre 2023 : réunion de travail CCAC- DEPARTEMENT pour identifier: - les partenaires à inviter - les 1ères thématiques - les dates et lieux - les techniques d'animation avec l'IREPS 2024 : organisation des réunions tous les 4 mois
--	---

Public(s) concerné(s) par l'action	Acteurs de la santé au sens large (santé, médico-social, mobilité...)
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	IREPS (animation); CPAM CES Utep47, EVS Nérac, Pass mobile CHAN, MSA, CCAS Nérac, Cap mobilité, Agir Abdc, Agirc-arcco....(volontaires sur les réunions cls)
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens matériels: Prêt des salles par les communes, communauté de communes, partenaires.... Moyens financiers : financement de la collation
---	--

Financements mobilisables	CCAC et DEPARTEMENT (200€ par an)
----------------------------------	-----------------------------------

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Freins: Trop d'acteurs conviés peut réduire l'efficacité de la rencontre / trop de récurrence peut essouffler les rencontres / horaires inadaptés à certains partenaires Leviers: alterner les rencontres après-midi / soir - créer une boite à idées et une animation
--	---

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.6	Filières courtes: instauration d'une prise en charge de proximité dans le cadre du dépistage du cancer colorectal

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CRCDC (Centre régional de coordination des dépistages des cancers) et MSA DLG Personne(s) référente (s) : Céline GARZIERA & Laurence CASTETS LE ROUX
-----------------------------	--

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Augmenter le taux de participation au DOCCR des bénéficiaires sans médecin traitant par l'organisation du parcours de suivi des personnes testées positives
auquel se rattache l'action	(DOCCR: Dépistage organisé du cancer colo-rectal)

Éléments de diagnostic / justification de l'action	26,5 % de taux de participation au DOCCR (Dépistage organisé du cancer colo-rectal) au 15 juin 2022 sur le territoire de l'Albret, alors que le département est à 27,1% et la région à 28%
---	--

Description de l'action	
AR Prefecture	
Objectif(s) de l'action 0120008948-20231220-DE_11 Reçu le 26/12/2023 (OS: objectifs spécifiques)	Permettre aux bénéficiaires sans médecin traitant d'intégrer le parcours de suivi des positifs Augmenter le recours à la coloscopie de bénéficiaires sans médecin traitant ayant un test de dépistage au DOCCR positif
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Identifier et organiser le parcours d'un bénéficiaire sans Médecin Traitant ayant un test de dépistage du cancer colo rectal positif Assurer le suivi des bénéficiaires ayant un test de dépistage positif
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	100% des bénéficiaires sans médecin traitant ayant un test positif contactés 100% des bénéficiaires sans médecin traitant ayant un test positif informés 80% de réalisation de coloscopies nécessaires réalisées après la réalisation d'un test de dépistage positif 90% de RDV honorés 35% de Taux de participation au DOCCR des bénéficiaires éligibles sans MT du territoire
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de tests réalisés sur la population du territoire de santé du CLS de l'Albret Nombre de tests réalisés sur la population du territoire de santé du CLS de l'Albret sans médecin traitant Nombre d'habitants du territoire sans médecin traitant Taux de participation aux DOCCR sur le territoire de santé du CLS de l'Albret Taux de participation au DOCCR sur le territoire de santé du CLS de l'Albret pour les bénéficiaires sans médecin traitant Nombre de coloscopies réalisées post test de dépistage Nombre de RDV avec gastro entérologue pris Nombre de RDV honorés Nombre de suivi réalisés Nombre de perdus de vue
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	x Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 1er trimestre 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Bénéficiaires sans médecin traitant du périmètre du CLS de l'Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHAN, CHIC Marmande, Pôle de Santé de Nérac : services ambulatoires, médecins gastro-entérologues et chirurgiens digestif
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Réseau de PS à créer

Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.3.1	Promotion du dispositif d'aide financière à la mobilité "Sortir plus "

Porteur(s) de projet	Structure(s) : ALBRET COMMUNAUTE , ADMR Nérac et AGIRC-ARRCO
	Personne(s) référente (s) : Marjorie CHUINARD & Hélène CHANOIS & Sandrine BERNERON et Marie Claire ALANET

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Promouvoir le dispositif d'aide financière Agirc-Arrco à la mobilité auprès des plus de 75 ans
<i>auquel se rattache l'action</i>	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	L'offre de santé inégalement répartie sur le territoire, essentiellement accessible sur Nérac. La situation du territoire en matière de santé reste fragile et amène un grand nombre d'habitants à se rendre sur Agen ou ailleurs (Condom, Damazan, ...) pour accéder à une offre plus riche et variée. Dans ce contexte, les habitants n'ayant pas les moyens d'accéder à ces autres offres (notamment du fait de problématiques de mobilité, de disponibilité, de connaissance, etc.) se trouvent d'autant plus démunis et en difficulté, aggravant ainsi leur précarité initiale.
---	---

AR Prefecture 047-200068948-20231220-DE_11 Recu le 26/12/2023	Selon l'étude « QUELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉS DURABLES ET INCLUSIVES POUR LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES EN LOT-ET-GARONNE », le 2ème besoin principal pour motiver un déplacement sont les « rendez-vous santé » (79%), qu'il s'agisse du médecin généraliste ou de toute autre spécialité
--	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Développer le référencement des services d'aide à domicile sur le dispositif "Sortir plus" d'Agirc-Arrco et faire connaître ce dispositif aux plus de 75 ans
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Le dispositif "Sortir plus" est financé par Agirc-Arrco et géré par Domiserv: il s'agit d'offrir à tous les retraités Agirc-Arrco de plus de 75 ans la somme de 450€ en utilisant un service d'aide à domicile pour se déplacer. - Contacter l'ensemble des services d'aide à domicile, les informer sur "Sortir plus" et leur donner la procédure de référencement, - Organiser des réunions d'informations "Sortir plus" pour les plus de 75 ans et une réunion pour les services d'aide à domicile et autres partenaires, - Diffuser l'information "Sortir plus" sur les réseaux, auprès des médias, des partenaires : mairies, acteurs médico-sociaux, professionnels de santé,...
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	au moins 80% de services d'aide à domicile de l'Albret soient référencés et proposent ce service à leurs usagers. Au moins 20 personnes présentes aux réunions d'informations
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de services d'aide à domicile référencés Sortir plus (avec Domiserv) Nombre d'utilisation Sortir plus en Albret (avec Domiserv) Nombre de réunions d'informations auprès des services d'aide à domicile Nombre de réunions d'informations pour les plus de 75 ans
Modalités de recueil des indicateurs <i>(résultats et suivi)</i>	Recensement téléphonique auprès des services d'aide à domicile - recensement auprès de Domiserv
Fréquence de l'action	x Ponctuelle: 2024/2025
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	*Contacter l'ensemble des services d'aide à domicile et les informer sur "Sortir plus" et leur donner la procédure de référencement / ou organiser des réunions d'informations avec Domiserv - Agirc-Arrco pour présenter le cahier des charges * Proposer une aide au référencement et suivre les référencements * Organiser une ou plusieurs réunions d'informations sur le dispositif "Sortir plus" auprès des services d'aide à domicile et du Grand Public * Diffuser l'information "Sortir plus" sur les réseaux, auprès des médias, des partenaires : mairies, acteurs médico-sociaux, professionnels de santé
Public(s) concerné(s) par l'action	les services d'aide à domicile et leurs usagers, cap mobilité
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Admr, Una, Assad, Adedom, Cap mobilité , professionnels de santé et médico-sociaux
Budget prévisionnel <i>(moyen humain, financier et matériel)</i>	moyens matériels: prêt de salle par les collectivités
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	L'orientation de "Sortir plus" vers un service d'aide à domicile de proximité, et non pas trop éloigné, doit être obligatoire

Bilan de l'action

Valeurs obtenues <i>(indicateurs de résultats et de suivi)</i>	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1..3.2	Présence de la CPAM en Albret pour les situations complexes

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CPAM et Albret Communauté Personne(s) référente (s) : Brigitte ARNE & Marjorie CHUINARD
-----------------------------	---

Axe du CLS 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Favoriser l'accès aux droits et aux soins des assurés de la CPAM en proximité sur le territoire de l'Albret
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Répondre aux besoins des assurés par un accompagnement sur l'accès aux droits et aux soins au plus proche du public
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	Apporter une réponse aux sollicitations complexes des assurés de la CPAM sur l'accès aux droits et aux soins en proximité sur le territoire de l'Albret
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Organiser et planifier des permanences en fonction des besoins sur l'orientation et la prise de RDV par les conseillers de l'Action sociale d'Albret Communauté (France Services) et les travailleurs sociaux des CMS pour des situations complexes ou bloquées niveau 2 (C2S complexe, IJ maladie ou maternité, AT, PI,...) qui nécessitent l'expertise et l'accompagnement d'un conseiller accueil de la CPAM.

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	2 demi-journées complètes par mois
---	------------------------------------

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Dénombrement des permanences organisées sur le territoire Dénombrement des assurés accompagnés
--	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel d'inscription aux RDV
--	-------------------------------------

Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : mensuelle
------------------------------	--

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Mise en place des dates de permanences avec l'Action sociale d'Albret Communauté (France Services) Relai de l'information
--	--

Public(s) concerné(s) par l'action	Tous les assurés CPAM accompagnés par l'Action sociale d'Albret Communauté (France Services) et les travailleurs sociaux des CMS.
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	CPAM, CCAC Action sociale (France Services) et travailleurs sociaux des CMS; mairies
---	--

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains (conseillers accueil CPAM, conseillers France Services, travailleurs sociaux,...)
--	--

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	les locaux sur Nérac ; partage des fichiers de rdv
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
--	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.3.3	Développer l'accès en bus vers le Centre d'Examens de Santé et les mammographies de dépistage du CHAN

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CES -CPAM, CCAS MAIRIE NERAC, AGIR + cap mobilité, Conseil départemental (centre médico-social Nérac) et la Croix Rouge Personne(s) référente (s) : valerie MAURI , Marie-sophie DUPRAT , Christelle ROBERT , Marion DHILLIT
-----------------------------	--

Axe du CLS 2	x Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Faciliter la mobilité des usagers vers les lieux de soins et de prévention.
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	La réalisation d'un examen de prévention en santé au CES CPAM (centre d'examen et de soins) et la réalisation d'une mammographie au CHAN nécessitent la mise à disposition de solutions de transports au sein d'Albret Communauté afin d'éviter les situations d'isolement, réduire les risques de renoncement aux soins et d'accès à la prévention.
---	--

Description de l'action

Objectif(s) de l'action	Organiser le transport des usagers vers le CES (centre d'examen et de soins) pour la réalisation d'un bilan de santé et vers le CHAN pour la réalisation d'une mammographie.
--------------------------------	--

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Examen de prévention en santé (bilan de santé) et mammographies : - élaborer un calendrier prévisionnel par demi-journées dédiées à la réalisation d'un bilan de santé au CES (centre d'examen et de soins) ou d'une mammographie au CHAN - informer les partenaires du territoire afin d'organiser l'orientation et l'inscription des usagers - organiser les solutions de transports par les associations partenaires en planifiant un circuit et des horaires de ramassage sur le territoire (CCAS de Nérac -prêt du minibus de 8 places) (Cap Mobilité / Croix Rouge pour de solutions de ramassage hors Nérac)
---	---

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Réaliser à minima 3 à 4 départs par an - bilans de santé et des mammographies.
---	--

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nbre de transports réalisés Nbre d'examens de prévention en santé réalisés Nbre de mammographies réalisées
--	--

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Voir bilan de l'action
---	------------------------

Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : tous les trimestres
------------------------------	--

Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Durée du CLS de 2023 à 2028
--	-----------------------------

Public(s) concerné(s) par l'action	Tous publics, avec une attention particulière pour le public fragile et non mobile
---	--

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	CPAM(CES) / CCAS Nérac / AGIR+ / CMS / Croix Rouge / CHAN (radiologie)/ CCAC/ Mairies
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Prêt du minibus du CCAS de Nérac - coût du chauffeur (NERAC-CES) pris en charge par la CPAM ou le CCAS Nérac
---	--

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Coût pour le ramassage hors Nérac – Difficulté de coordonner avec les RDV pour les mammographies
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.1.1	Prévention des conduites addictives : Sensibilisation des élèves et formation des professionnels
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Parlons Addictions Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Elise IGUNET
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Prévenir les addictions chez le jeune et sécuriser son parcours de santé
Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les enquêtes de l'OFDT et de l'ORS de Nouvelle Aquitaine publiées depuis 2020 montrent une hausse des consommations de psychotropes chez les jeunes. Les professionnels de l'enfance et de la petite-enfance font partis des meilleurs leviers de développement des compétences personnelles à faire des choix favorables pour sa santé. Ces personnels ne sont pas particulièrement formés à la prévention des conduites à risque par le développement des compétences de vie des jeunes accueillis. Sur le territoire, seul le dispositif Unplugged est mis en place au Collège Henri de Navarre et animé par Addictions France.
Description de l'action	
AR Prefecture 047-200068948-20231220-2023-PS Objectif(s) de l'action / 2023 (OS: objectifs spécifiques)	Faire de l'Albret un territoire de développement des Compétences Psychosociales (CPS) Développer les CPS des jeunes de l'Albret - Développer les compétences de l'ensemble des acteurs éducatifs gravitant autour des ados et jeunes adultes de l'Albret, à repérer, orienter et adopter une posture d'accompagnement adaptée sur le thème des addictions (Sensibilisations et Formations) - Développer les compétences des acteurs éducatifs volontaires pour la mise en place de projets d'éducation pour la santé sur le thème des addictions, s'appuyant sur une approche globale et positive, dont le renforcement des CPS (Formation et animation de programmes probants)
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<p>> Mettre en place d'ici 2025 de nouveaux programmes de renforcement des CPS (Compétences Psycho-sociales) pour les élèves : Primavera pour les CM1, CM2 et les 6ème ; Unplugged en MFR ou MECS maison d'enfant à caractère social) ; Unplus pour les lycéens.</p> <p>> Mettre en place des temps de sensibilisation auprès des acteurs éducatifs et de santé de l'Albret (sage- femme,...), autour du repérage, de l'orientation et de la posture d'accompagnement sur la question des addictions.</p> <p>> Mettre en place une formation pour les professionnels volontaires, pour développer leurs compétences et leur autonomie à mettre en place des projets d'éducation pour la santé (CPS) auprès des jeunes et de leurs familles.</p>
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	<p>Sont mentionnés ci-dessous les critères d'évaluation - Les indicateurs à développer/affiner en reprenant objectifs et les valeurs attendues :</p> <p>Auto-évaluation des professionnels vis à vis de l'évolution de leurs pratiques et postures Sentiment de compétences dans l'accompagnement et le relais concernant les conduites addictives Sentiment de compétence de la part des professionnels, dans la mise en place d'actions d'éducation pour la santé</p> <p>Réponse aux attentes des jeunes Développement des CPS des jeunes Ressentis des jeunes vis-à-vis de l'utilité de l'action - % de jeunes - Intérêts du projet évoqués par les jeunes (prise de recul sur ses consommation, sur ses représentations, identification de ressources, soutien social, ...)</p>
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	<p>Nombre d'actions/projets mis en place sur le terrain Typologie des projets/stratégies mobilisées : approche positive, globale, ancrée dans la durée...</p> <p>Nombre de consultations avancées mises en place (créneaux proposés/ lieu de mise en place/nb de consultations effectives réalisées / lieu et mise en place)</p> <p>Types / diversité des structures mobilisées Nombre de sessions de formation et de sensibilisation réalisées Nombre et types de personnes formées Nombre et types de personnes sensibilisées Qualité de la relation de confiance entre jeunes Sentinelles et adultes référents Evaluation à froid du réinvestissement de la formation</p>
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	<p>tableau de suivi questionnaires d'évaluation des actions et/ou focus groupe auprès des jeunes questionnaire d'évaluation des sessions de formation et/ou sensibilisation auprès des professionnels</p>
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2023 à 2028
Calendrier de réalisation Etape par étape	<p>2024 --> Etape 1 : Création d'un contenu pédagogique adapté à la sensibilisation et à la formation des professionnels de l'Albret Etape 2 : Présentation du programme de formation aux diverses structures et inscription des volontaires Etape 3 : Présentation des programmes CPS aux établissements scolaires Etape 4 : formation des personnels. 2025 --> Etape 5 : déploiement de Primavera et Unplus dans les établissements concernés Etape 6 : pérennisation du déploiement de ces programmes.</p>
Public(s) concerné(s) par l'action	Pré-ados, ados et jeunes de l'Albret Tout acteur éducatif de l'Albret, gravitant autour des jeunes : Education nationale, périscolaire, clubs sportifs, école de danse, école de musique, associations de parents d'élèves,...
Périmètre géographique de l'action	Albret communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Ecole d'infirmières, éducateurs spécialisés, animateurs / EVS, les cafés/bar à jeux/ Professionnels de santé/ Etablissements scolaires CMPP/ Ireps : mise à disposition de guides et d'outils pédagogiques, appui méthodologique des acteurs, prestations de formation, prestations de projets/interventions directes / IFAC - CREPS - CDOS - Francas - Léo Lagrange
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : 0,3 ETP Coordinateur (implantation et déploiement) ; 0,3 ETP Chargé de projet (animation des séances de prévention) ; 0,1 ETP Formateur (création des supports et animation des sessions de formation) Moyens matériels : mise à disposition de salles
Financements mobilisables	Mildec/ Fondation de France / Adosen/Mgen : "Santé mentale" / Dsden : "Initiatives jeunesse" CNR-Education: « Notre école faisons la ensemble »/ Caf/Cnaf "chantiers jeunes" ARS -Projets ou formations déjà financés par ailleurs ou dans les missions socles des partenaires
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	S'appuyer sur les espaces de vie sociale, les structures existantes/ Questionner /s'appuyer sur la Politique santé du territoire Pas porté uniquement par l'école, mais par tous les acteurs éducatifs relais/ Une approche positive globale des partenaires
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.1.2	Consultation Jeunes Consommateurs Avancée en Albret (CJC Avancée)
Porteur(s) de projet	Structure(s) : CSAPA Addictions France Lot-et-Garonne Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : KARKACH François
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Prévenir les addictions chez le jeune et sécuriser son parcours de santé
Éléments de diagnostic / justification de l'action AR Prefecture 047-200068948-20231220-DE Reçu le 26/12/2023	<p>Pas de Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) sur le territoire.</p> <p>De nombreux jeunes en internat qui ont peu de solutions de mobilité/accès aux soins en dehors de leurs établissements scolaires. " Les niveaux de consommation de certains produits chez les jeunes de 10-18 ans, tels que l'alcool, le tabac ou encore le cannabis, sont élevés, et leurs conséquences sanitaires et sociales constituent une préoccupation de premier plan en santé publique (INSERM, p.11, Conduites addictives chez les adolescents, recommandations)". Constat complété par une enquête de l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT) qui stipule que les trajectoires individuelles de pratiques addictives, avec ou sans produit, s'intensifient tout au long de la scolarité.</p>
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	<p>Mettre en place des CJCA (Consultations Jeunes Consommateurs Avancées) au sein des lycées à Nérac (dans au moins 1 lycée).</p> <p>Les CJC Avancées sont des consultations de proximité permettant d'aller à la rencontre des publics cibles, les jeunes, en allant dans les lieux où se trouvent ces derniers.</p> <p>Créées par les pouvoirs publics en 2004, les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ont pour mission d'assurer l'accueil, l'information, l'évaluation, la prise en charge brève et l'orientation si nécessaire des jeunes et de leur entourage (extrait de l'annexe 4 de la circulaire DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008).</p>
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<p>Mettre en place 1 ou 2 Consultations Jeunes Consommateurs Avancée (CJCA) sur l'Albret dès 2024 au plus près des jeunes ; notamment dans les établissements scolaires volontaires comme le lycée Armand Fallières de Nérac (Lycée Agricole). Si le besoin est présent, une 2nde CJCA pourra voir le jour dans un autre établissement de l'Albret (Lycée Jacques de Romas, Lycée George Sand à Nérac).</p> <p>=> Soit 1 permanence d'1/2 journée par mois. Selon les besoins et les possibilités, une 2nde permanence mensuelle pourra voir le jour.</p> <p>Déroulé d'une consultation - CJCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 entretien individuel entre un jeune et une IDE (infirmière diplômé d'Etat) et/ou un psychologue et/ou un travailleur social (selon les besoins) - les rencontres se font avec ou sans RDV - l'ensemble des addictions, avec ou sans substance, sont abordé (tabac, alcool, médicaments, jeux en ligne, etc) <p>Communication - Comment les élèves et les partenaires seront mis au courant ? L'établissement d'accueil de la CJCA se charge d'informer les élèves de la présence de cette permanence ; l'association Addictions France communiquera aux partenaires.</p>
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	<p>1 à 2 permanences mensuelles d'1/2 journée dans au moins un lycée de l'Albret</p> <p>bonne connaissance de la CJCA par les jeunes</p> <p>nombre de jeunes reçus en consultation</p>
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	<p>mise en place d'au moins une CJCA au sein d'au moins un lycée de l'Albret</p> <p>nombre d'élèves bénéficiaires ainsi que que leur entourage</p>
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Rapport d'activité du CSAPA (nb de jeunes présents dans la CJC, talon sociologique des usagers, etc)
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation Etape par étape	Le calendrier prévisionnel : 2024 lancement d'un premier CJCA au lycée agricole. 2025 : lancement du second CJCA (voir l'établissement).
Public(s) concerné(s) par l'action	Les jeunes de l'Albret ou ceux qui y résident (internes) et leur entourage.
Périmètre géographique de l'action	Albret communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Les établissements scolaires du second degré ; les partenaires sociaux et les professionnels de santé de l'Albret.
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	<p>Moyens humains : 1 IDE (infirmière diplômé d'Etat) et/ou 1 psychologue et/ou 1 travailleur social (selon les besoins) pour assurer la permanence (soit 0,1 ETP)</p> <p>Moyens matériels : au sein de l'établissement d'accueil, mise à disposition d'un bureau garantissant la confidentialité des propos</p>
Financements mobilisables	ARS 47
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	<p>L'engagement ou non du personnel éducatif et pédagogique des établissements.</p> <p>La compréhension de la problématique "addictions" et l'abandon des idées reçues et préjugés est un préalable. D'où l'importance de prévoir une action de sensibilisation (Formation sur les addictions) du personnel. (voir fiche A2.1.1)</p>
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.2.1	Création d'un réseau local autour des violences intrafamiliales et d'actions de sensibilisation

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Fiche sans porteur pour l'instant . En 2024, l'Espace de vie sociale de Lavardac est intéressé pour travailler sur les Violences intra-familiales avec l'association Envole-toi
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : (Françoise CAILLAU - Laurie VINZENT -en cours de définition)

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Prévenir les violences intra-familiales
--	---

AR Prefecture	
047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE Recu le 26/12/2023	Eléments de diagnostic / justification de l'action
	Besoin de se connaître entre partenaires locaux avant de monter un projet commun -> création d'un réseau ; Faire remonter les besoins du public cible => les jeunes, afin de proposer des actions ciblées et adaptées.

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Se connaître entre acteurs locaux ; Evaluer les besoins du territoire, du public cible (jeunes) ; Partager les compétences et ressources entre partenaires ; Co-créer un outil / des actions pour prévenir les violences intrafamiliales à destination des jeunes
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	1) Organiser des rencontres rassemblant les différents partenaires locaux (environ 5 rencontres par an) => création d'un réseau local 2) De ces rencontres, naîtront des actions (co-créations) pour prévenir les violences intrafamiliales à destination des jeunes (ex : ateliers de sensibilisation, théâtres-forum, cinés-débat, livret / flyer ressources, etc) ; le porteur du projet (personne référente) coordonnera et animera ces rencontres.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Création d'un réseau de partenaires locaux (implication) ; Meilleures connaissances des besoins et attentes du territoire en matière de prévention des violences intra familiales ; Réponses adaptées -> co-création d'outils/actions
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de réunions / rencontres organisées Nombre de personnes / structures impliquées (réseau partenaires) effectivement formées Co-création d'actions Mise en place effective auprès des jeunes des actions imaginées par le réseau
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuilles d'émargement Nombre de projets réalisés
Fréquence de l'action	× Répétitive : tous les ans
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	4 Novembre 2023 -> à l'occasion de la représentation "les maux bleus" organisée par l'association néracaise "Envole-toi" -> invitation des partenaires du territoire ; Janvier à Juin 2024 : 3 rencontres partenaires -> création du réseau local ; évaluation des besoins des jeunes ; réflexion autour d'un projet commun ; Septembre 2024 à Juin 2025 : construction du projet ; 2026 -> mise en place du projet auprès du public
Public(s) concerné(s) par l'action	Jeunes de 12 à 25 ans sur le territoire de l'Albret -> Jeunes des établissements scolaires (collèges / lycées) + jeunes accueillis à la mission locale + jeunes accueillis au sein des associations
Périmètre géographique de l'action	Albret
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Etablissements scolaires de l'Albret (infirmières scolaires et assistantes sociales), mission locale, association Envole-toi, Planning Familial, Centre de planification, CMS, Infirmière RSA, Gendarmerie, Pompiers, DDFE, CMPP, CATT, collectivités
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : agents CCAC, personnel du département, Bénévoles ou salariés associatifs, élu-e-s, etc ; Moyens matériels : une salle de réunion,...
Financements mobilisables	Co-financement ARS, appels à projets (MILDECA, par exemple) et fonds propres des établissements (MAE)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Signer une convention inter-établissements + mission locale + associations + collectivités en vue d'actions communes (financement, formations, actions, ...) ; Besoin d'un coordinateur et d'un animateur pour l'organisation et la vie du réseau local

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.3.1	Connectés sur le harcèlement et cyberharcèlement : Formation et information

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Fiche sans porteur pour l'instant. En 2024, l'Espace de vie sociale de Lavardac est intéressé pour travailler des projets sur le harcèlement et cyberharcèlement ainsi que le collège de la Plaine de Lavardac et le Lycée Armand Fallières à Nérac Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : en cours de définition
-----------------------------	---

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Prévenir les violences : le (cyber)harcèlement (promouvoir une bonne utilisation du numérique)
auquel se rattache l'action	

AR Prefecture	
Éléments de diagnostic / justification de l'action 04/-200068948-20231220-DE_119_108 Formation 26/12/2023	La formation Sentinelles et référents a été armocée au Lycée Armand Fallières.
Description de l'action	

Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Renforcer les compétences des jeunes et des adultes en lien avec eux Prévenir les situations et communiquer des ressources
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<u>Pour la prévention du (cyber)harcèlement :</u> 1/ Au sein du lycée <u>Armand Fallières</u> , mettre en place chaque année une nouvelle cohorte (élèves -adultes) suivant la Formation "sentinelles et référents", en y associant des parents d'élèves. S'associer avec les 2 autres lycées pour promouvoir la formation "Sentinelles et référents" Donner des ressources aux jeunes (numéros utiles, assos, gendarmerie, sites...) 2/ Organiser : - des ateliers auprès des ados sur le cyberharcèlement (<u>Albret Communauté</u>) - des ateliers auprès des professionnels en lien avec les ados - du théâtre-forum sur le Bon usage du numérique (<u>Dsden</u>)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Diminution du nombre de cas traités dans les établissements 1 cohorte chaque année de "sentinelles et référents" 1 atelier ou théâtre forum chaque année
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de volontaires pour se former à sentinelles (élèves) et référents (adultes) Nombre de personnes effectivement formées Nombre d'ateliers mis en place auprès des ados et des adultes en lien avec eux et nombre de personnes "touchées"
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Enquête auprès des structures Registre des cas traités dans les établissements Questionnaires auprès des élèves
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024-2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	
Public(s) concerné(s) par l'action	Jeunes des établissements + accueillis à la mission locale + associations
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Etablissements scolaires, mission locale, associations, collectivités, Compagnie l'Escalier qui monte,...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	
Financements mobilisables	Co-financement ARS, appels à projets (MILDECA, par exemple) et fonds propres des établissements
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Leviers : organiser des temps informels avec les élèves (internes, notamment) pour favoriser les échanges, détente et/ou activité physique Signer une convention inter-établissements + mission locale + associations + collectivités en vue d'actions communes (financement, formations, actions, ...)

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.4.1	Journée multisports

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Joël JANCOVEK

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir l'accès au sport et le lien social des adolescents
---	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Sédentarité des adolescents, augmentation de l'obésité, absence de pratiquant au sein des associations. Freins à la pratique (niveau sportif, coût, mobilité, timidité)
---	---

Description de l'action	
-------------------------	--

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Objectif(s) de l'action	Sensibiliser les jeunes dits "inactifs" à l'activité sportive et à ses bienfaits Développer le lien social grâce au sport Créer du lien au sein du mouvement sportif local
(OS: objectifs spécifiques)	

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Organiser une journée ou demi-journée multisports en mixant des ateliers de découverte sportive et ateliers de prévention (stands sur l'addiction, violence, harcèlement et parentalité, programme : Like you et petit cabas)
---	---

Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Mobiliser à minima 10 associations locales et accueillir 40 jeunes sur chaque journée
--	---

Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre d'associations et de jeunes ayant participé à la journée
---	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Carte récapitulative de la participation aux ateliers (type carte fidélité) Questionnaire d'évaluation de l'action auprès des participants et des associations Tableau de suivi de l'action
---	---

Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : 1 fois par an (Toussaint)
------------------------------	--

Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024: réunions préalables, recherche des associations et mise en place du partenariat, notamment avec les établissements scolaires 2025-2028: organisation d'1 journée multisports par an
--	--

Public(s) concerné(s) par l'action	Pré-ados et adolescents dits inactifs / scolaires
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Associations sportives et associations des autres axes ; REPPPOP (Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en Pédiatrie). Mission locale / ASLH / Etablissements scolaires - DSDEN / CDOS/UFOLEP
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Matériels fournis par les associations sportives Moyens humains
--	--

Financements mobilisables	CAF, MSA, CDOS, SDJES
----------------------------------	-----------------------

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Freins => Moyens de communication, mobilité des jeunes Leviers => Ramassage en bus, rézopouce, récompenses, restauration, présence d'athlètes de haut niveau
--	---

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
--	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.5.1	Cycle parents d'ados : Et si on se parlait ?

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Amicale Laïque de Nérac (EVS de Nérac) les autres EVS du territoire souhaitent s'associer au projet en 2025 Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Martine PALAZE
-----------------------------	--

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Développer les actions auprès des adolescents visant à soutenir la parentalité
---	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Des parents qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leurs fonctions parentales ; des parents en demande d'outils concrets pour conserver et/ou restaurer le dialogue avec leurs enfants ados ; Besoin de partage et de lien avec d'autres parents (groupe de pairs)
--	--

AR Prefecture	Description de l'action
----------------------	--------------------------------

Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Améliorer la communication entre les parents et les enfants/ados ; renforcer les compétences parentales ; favoriser les échanges et le soutien entre pairs
---	--

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<p>Série de 8 rencontres de 3h, idéalement toutes les 2 semaines (ou 1 journée par mois pendant 3 mois). Ce programme fournit un ensemble d'outils de communication concrets et pratiques basés sur le respect. Lors de ces rencontres, les adultes apprennent comment accompagner et responsabiliser les enfants/ados tout en tenant compte de leurs propres sentiments et désirs et de ceux des enfants/ados.</p> <p>Thèmes abordés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Aider les enfants/ados aux prises avec leurs sentiments pénibles 2) Susciter la coopération chez l'enfant/l'ado sans d'interminables disputes quotidiennes 3) Remplacer la punition en encourageant l'enfant/l'ado à se rendre responsable de son comportement - Résolution de problèmes 4) Encourager l'autonomie 5) Utiliser les compliments descriptifs pour aider les enfants/ados à développer une image positive d'eux-mêmes 6) Aider les enfants/ados à se dégager des rôles qui les empêchent de s'épanouir : le maladroit, le timide, le paresseux, la princesse, l'excité... <p>La dernière séance est une séance bilan à laquelle les ados des parents présents peuvent participer. + Ajout d'une séance JUSTE avec les ADOS pour recueillir leur parole</p> <p>Les parents disposent d'un "cahier de travail" qui leur permet de prendre des notes et d'appliquer les outils vus en séance dans leur quotidien. Les ateliers Faber & Mazlish sont expérimentiels et ludiques -> les outils sont abordés sous formes de BD et expérimentés en séances via des jeux de rôles. Une large place est consacrée aux échanges et questions entre les participants => <i>Organiser une 9ème rencontre -> Faire ensemble : jouer (ou autre).</i></p>
---	--

Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Renforcement des compétences parentales ; Apaisement des conflits au sein de la famille ; Instauration / restauration du dialogue entre le parent et son enfants/ado ; sentiment de mieux-être pour les parents
--	---

Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Participation et assiduité des parents ; appropriation des outils présentés lors des séances ; satisfaction des participants ; amélioration de la communication (des relations) au sein des familles
---	--

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuille d'émargement ; Recueil des ressentis et avis des participants au début et à l'issue de chaque rencontre ; dernière séance bilan avec les parents
--	--

Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : tous les ans
------------------------------	---

Calendrier de réalisation Étape par étape	1) Constitution du groupe de parents (10 personnes) orientés via les partenaires ; 2) Mise en place des séances -> 8 séances de 3h toutes les 2 semaines (4 mois) OU 2 séances en une journée (avec auberge espagnole le midi) sur 3 mois + 1 séance bilan (3h).
---	--

Public(s) concerné(s) par l'action	Parents d'adolescents -> groupe de 10, mixte
---	--

Périmètre géographique de l'action	CCAC - Lieu de l'action : Nérac / Lavardac => au sein des EVS
---	---

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Les 3 lycées de Nérac (AS ou infirmières scolaires) ; Action Sociale CCAC ; Les 4 EVS du territoire ; La Sauvegarde (Médiation familiale) ; C2S (Centre de Santé sexuelle) ; PMI => relai de l'information, orientation des parents
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	1 local ; 1 professionnel formé aux ateliers Faber & Mazlish
--	--

Financements mobilisables	REAAP (CAF 47) ; Dispositif "Grandir en Milieu Rural" - MSA (jusqu'en 2025)
----------------------------------	---

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Le groupe s'engage sur les 8 séances -> trouver un créneau (jour et horaire) adapté (week-end? Soirée?)
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
--	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
Axe 2.5.2	Cycle confiance en soi pour jeunes et parents adolescents

Porteur(s) de projet	Structure(s) : MISSION LOCALE, ALBRET COMMUNAUTE - LYCEE JACQUES DE ROMAS (en cours de définition)
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Leslie PORE & Marie Angélique CIPRIANI (en cours de définition)

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Développer les actions auprès des adolescents visant à soutenir la parentalité
---	---

Elements de diagnostic / justification de l'action AR Prefecture 047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE Recu le 26/12/2023	Des jeunes adultes qui souffrent d'un manque de confiance en eux, qui n'osent pas s'inscrire dans un projet de vie à moyen / long terme (projet professionnel et personnel) ; Des jeunes parents (dont quelques parents adolescents) sur le territoire qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leurs fonctions parentales -> certains arrêtent leur scolarité et/ou leur recherche d'emploi pour s'occuper de leur enfant. Parfois ce sont les grands-parents qui s'occupent du nourrisson et cela questionne la place et le rôle de la jeune mère auprès de l'enfant. Très souvent, les jeunes papas (ados) ne prennent pas leur rôle de père.
--	--

Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Renforcer les compétences psycho-sociales ; Augmentation de l'estime de soi ; S'inscrire dans un projet à moyen terme (projet professionnel et/ou familial) ; Renforcer l'autonomie des ados/jeunes ; Renforcer les compétences parentales des jeunes parents / jeunes mères.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<p>Depuis 2023, la mission locale propose un cycle coaching "Confiance et Estime de soi" pour les jeunes déscolarisés du territoire. Ce cycle est animé par FORM 'ACT. Dans le cadre du CLS, il s'agira d'ouvrir ce cycle aux jeunes qui sont parents, en risque de déscolarisation, orientés par les lycées du territoire.</p> <p>Cycle de 4 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 2 journées autour de l'estime de soi et la confiance en soi -> des techniques et outils pour développer son sentiment de confiance en soi et s'estimer capable de faire ; face aux événements, agir en confiance et apprendre à définir des objectifs ; connaître les codes liés à l'image de soi et en faire un atout ; acquérir des méthodes pour prendre du recul face à ses émotions. * 1 journée autour de la motivation -> Définir ses motivations ; connaître, comprendre et éliminer ses inquiétudes et freins ; identifier et planifier ses objectifs. * 1 journée consacrée au(x) projet(s) personnel (porter un regard neuf sur sa parentalité) et professionnel -> identifier et renforcer ses compétences ; développer les compétences à s'orienter et à se projeter (projet familial et professionnel) ; appréhender et communiquer via les outils numériques (auprès des institutions en lien avec la parentalité et auprès des employeurs).
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Organiser 2 cycles par an - avec un public mixé : Jeunes Mission locale + parents lycéens Renforcer la confiance en soi des jeunes ; Stimuler leur motivation à s'inscrire dans un projet à court, moyen ou long terme.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Engagement des partenaires ; Participation et assiduité des jeunes ; appropriation des moyens et des ressources du territoire ; satisfaction des participants ; satisfaction des partenaires / accompagnateurs
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Réunions préparatoires avec les partenaires / accompagnateurs ; Feuille d'émargement ; Recueil des ressentis et avis des participants au début et à l'issue de chaque rencontre ; Réunion bilan post-action avec les jeunes et les accompagnateurs (partenaires)
Fréquence de l'action	x Répétitive : 2 fois par an
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2 groupes par an : 1 session de 4 jours en octobre ; 1 session de 4 jours en mars.
Public(s) concerné(s) par l'action	Jeunes déscolarisés (public Mission locale) et/ou Adolescents parents encore scolarisés (public lycéen)
Périmètre géographique de l'action	Nérac / Lavardac (Centre Haussmann ou dans un EVS)
Partenaire(s) à mobiliser / associer	FORM'ACT (Marie-cécile GAYRAL) Les 3 lycées de Nérac (AS ou infirmières scolaires) ; Action Sociale CCAC ; Les 4 EVS du territoire ; Département : C2S (Centre de Santé sexuelle) & PMI
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	1 local ; 1 professionnel animateur des séances et coordinateur du projet ; 1 professionnel partie artistique ; 1 équipe / partenaires groupe-pilote (accompagnateurs)
Financements mobilisables	Financement Fonds d'aide aux jeunes - demandé par la Mission locale (à voir pour la partie Jeunes scolarisés) Autres pistes : Dispositif "Grandir en Milieu Rural" - MSA (jusqu'en 2025) ; MAE (établissements scolaires)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Attention à la temporalité ! Si trop long, les jeunes risquent de se démobiliser ; importance d'une personne qui coordonne et suit l'action -> organisation des réunions, suivi du projet, relance des jeunes, etc
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.1	Temps partagés entre aidants

Porteur(s) de projet	Structure(s) : plateforme de répit Carpe Diem
	Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Stéphanie BLANC

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Créer un espace de rencontre entre les professionnels et les aidants
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Expression par les aidants d'un besoin de formation concernant la pathologie de leur proche.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	L'objectif de l'action est de sensibiliser les proches aidants aux différents accompagnements possibles par le biais de rencontres conviviales avec des professionnels sur le territoire de l'Albret (en itinérance).
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	L'action consiste à organiser des temps d'échanges sur des thématiques spécifiques dans un endroit convivial. Ces temps ont pour but de favoriser le partage d'expérience voire l'entraide. Pour faire connaître ces temps partagés, un flyer sera créé et les services d'aide à domicile pourront diffuser l'information auprès de leurs usagers
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	1 rencontre trimestrielle Un nombre croissant de personnes venant aux temps partagés.
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de thématiques présentées - Nombre de personnes présentes par thématique - Nombre de présences récurrentes
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Echanges avec les aidants Questionnaire de satisfaction
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : tous les trimestres
Calendrier de réalisation <u>Étape par étape</u>	Démarrage début 2024 - J-1 mois : contact avec le lieu de l'action + contact avec le professionnel Choix des thématiques et lieux d'action (Petit théâtre de Nérac, Louveratous...) Création du flyer Diffusion (J-15 jours : invitation auprès des aidants)
Public(s) concerné(s) par l'action	Proches aidants de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Structures aide à domicile ,Médecins libéraux, Consultation mémoire, Filière gériatrique, France Alzheimer, CICAT (Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques) etc.
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	2500 euros
Financements mobilisables	2500 euros Plateforme de Répit
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Recrutement des aidants
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.2	Guides des aidants et du vivre à domicile
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté (en soutien DAC, CD47, CHAN) Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Marjorie CHUINARD (en soutien Laurence Terriere)
Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Faciliter le maintien à domicile des personnes et apporter un soutien de qualité aux aidants

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Le questionnaire santé diffusé en Albret a été renseigné par 600 répondants et a fait ressortir que 3/4 ne connaissent pas les acteurs à solliciter et les démarches à effectuer en cas de perte d'autonomie ou de sortie d'hospitalisation. Egalement 90% d'entre eux pensent que les aidants ne sont pas assez informés et accompagnés.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: <i>objectifs spécifiques</i>)	Informers les professionnels de santé et le public sur l'ensemble des démarches à effectuer pour faciliter le maintien à domicile. Informers les aidants de l'ensemble des dispositifs à leur disposition et les aider à "aller vers".
Contenu de l'action (OP: <i>objectifs opérationnels</i>)	Création d'un Guide des aidants en Albret et d'informations sur les démarches à effectuer pour le maintien à domicile - pour la partie Aidant, l'ensemble des partenaires locaux y seront référencés ; - pour la partie Vivre à domicile, seront détaillés plusieurs situations types : je sors d'hospitalisation, je suis tombé, je ne peux plus faire..., j'ai appris que ma mère est atteinte de la maladie d'Alzheimer, j'ai une maladie chronique (Education Thérapeutique du Patient = ETP), mémo des bonnes pratiques sur l'aménagement du domicile (CICAT, ECORESOS) ... Le Guide sera relayé auprès d'un maximum d'acteurs, notamment auprès du CHAN sur les consultations mémoires, les médecins, les Aides à domicile,... de façon dématérialisée et en format papier Par la suite, ce guide pourra servir d'appui pour déployer le référencement sur "Maboussoleaidant.fr"
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Création du guide Meilleure connaissance pour les professionnels de santé et la population Meilleure coordination des professionnels
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	1 guide créé Questionnaire de satisfaction destiné aux professionnels en fin d'année Le Guide sera relayé auprès d'un maximum d'acteurs, notamment auprès du CHAN sur les consultations mémoires, les médecins, les Aides à domicile
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	fichier de suivi
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle: 2025
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 :réunions partenaires pour construire les guides + création graphique 2025: Création et diffusion
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels de santé, les associations, les structures à caractère social...
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Agirc-Arrco, Aides à domicile, Regain coordination, hôpital, maison de santé, département, CITAT, ECORESOS....
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Coût de la création graphique et de l'impression
Financements mobilisables	Voir avec le Département pour la création graphique + A raccrocher au schéma départemental de l'autonomie
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Freins financiers pour l'impression ; obsolescence si pas de mise à jour régulière
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.3	Déploiement d'un outil de partage d'informations sécurisé (Paaco globule)
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté (en soutien DAC, CD47, CHAN) Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Marjorie CHUINARD (en soutien Laurence Terriere, Sandrine Bastiat)
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Favoriser la coordination de soins et la prise en charge des personnes à domicile par l'utilisation de l'outil PAACO-GLOBULE par les professionnels

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Lors des réunions de travail, l'ensemble des acteurs a fait remonter un manque de coordination entre eux pour favoriser la prise en charge du patient à domicile. En albret, il y a une sous-utilisation de l'outil informatique Paaco-globule permettant une bonne coordination des intervenants à domicile, professionnels de santé,...
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Sensibiliser les professionnels de l'intérêt d'utiliser l'outil Paaco-Globule (Plateforme Aquitaine Aide à la Communication en Santé) et augmenter le nombre d'utilisateurs
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organisation de réunions d'informations Paaco-Globule en Albret Identifier des ambassadeurs et les aider à sensibiliser les autres professionnels
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Nombre d'utilisateurs de paaco-globule chaque année
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de réunions d'informations - 1 par an Nombre d'ambassadeurs - à minima 2
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fiche d'émargement Suivi du nombre d'utilisateurs avec Esea
Fréquence de l'action	X Répétitive : tous les ans
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Prise de contact avec ESEA pour faire un état des lieux Prise de contact avec les Professionnels utilisant Paaco-globule Organisation de la réunion d'information - à coupler avec une autre thématique
Public(s) concerné(s) par l'action	ESEA nouvelle aquitaine, les professionnels de santé, les structures d'aide à domicile, l'hôpital...
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Aides à domicile, Regain coordination, hopital, maison de santé, département...
Budget prévisionnel (moyens humains, financiers et matériels)	moyens matériels (mise à disposition ponctuelle de salle) et humains
Financements mobilisables	néant
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Disponibilité des professionnels libéraux ; coupler ces réunions d'informations à une autre thématique pour être plus attractif
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023



Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.4	Aide aux aidants sur "prescription"

Porteur(s) de projet	Structure(s) : DAC 47 (Dispositif d'Appui à la Coordination-Plateforme Territoriale d'Appui)
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Stéphane RAÏLO, Directeur

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Favoriser l'accès au soutien des aidants
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les études nationales et locales démontrent qu'un grand nombre de proches aidants estiment ne pas être suffisamment soutenus au quotidien. En parallèle, de nombreux dispositifs ou actions, sur le territoire, sont parfois sous-utilisés.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Faire accepter aux aidants la nécessité de passer le relais afin d'éviter un épuisement.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Le projet consiste à utiliser le poids de la parole du médecin traitant pour inciter les aidants à accepter l'aide d'un tiers. Le médecin traitant pourrait compléter une "prescription" pré-remplie afin que le patient puisse prendre contact avec la Plateforme de Répît du Territoire. La présentation de la prescription donnera droit à la gratuité aux ateliers proposés par Carpe Diem
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Une augmentation du nombre d'aidants sollicitant les Plateformes de répît.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de sollicitations - Nombre d'actions mises en place Nombre de médecins adhérant à la démarche
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Logiciel spécifique
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 2024-2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Réalisation de la prescription - Validation par URPS et Ordre des médecins généralistes- Présentation professionnels de santé du territoire - Déploiement 01/01/2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Aidants familiaux d'un proche âgé de plus de 60 ans
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Médecins libéraux, Consultation mémoire, Filière gériatrique, Structures d'aide à domicile
Budget prévisionnel (moyens humains, financiers et matériels)	Moyens humains DAC et Plateforme répît - impression - déplacements
Financements mobilisables	Fonctionnement du DAC et PFR
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Communication, acceptation de la part des prescripteurs. Dans un second temps, l'orientation pourra être proposée aux Infirmiers
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023



Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.5	Informier et sensibiliser lors des (1eres) visites à domicile : identification des besoins, des problématiques et des aides possibles
Porteur(s) de projet	Structure(s) : AEDOM Francescas - UTTEP 47 (Unité Transversale d'Education thérapeutique pour les Patients) Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Fabienne LAFARGUE & Catherine PEYROT

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
---------------------	--

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Mobilité et prévention & repérage des publics fragiles avec la thématique des aides et des aidants
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les besoins de la personne sont évolutifs et ce qui est repéré au début peut justifier des ajustements. Les intervenants à domicile (aides à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, médecins, pharmaciens, kiné) ne font pas forcément le retour qu'il faudrait. On constate que le personnel de terrain n'a pas toujours les connaissances pour repérer les besoins (droits, aides pour maintien à domicile, relais, conséquences des maladies chroniques comprenant les maladies neurodégénératives, cancers, douleurs, non observance des médicaments, automédication inappropriée, hygiène alimentaire, etc), les remonter aux responsables et apporter seul des réponses adaptées aux situations selon son périmètre d'action.
---	--

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	A la fin de l'action le personnel de terrain sera en capacité : - d'identifier les besoins de la personne suivie <u>en terme d'aides possibles et en terme de maladies chroniques</u> , - de remonter les informations aux responsables de la structure, - de décliner les aides possibles auprès des personnes aidées et des aidants.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Former le personnel de terrain à l'identification des besoins, aux différentes problématiques pouvant survenir au domicile, afin qu'il soit en capacité d'identifier les besoins en terme d'aides possibles et en terme de maladies chroniques. Former le personnel de terrain pour qu'il soit en capacité de différencier et de classifier les éléments déterminants de la problématique. Former le personnel de terrain afin qu'il soit en capacité de décliner les solutions adaptées (droits, aides pour le maintien à domicile, Relais pour la e-ETP (tablette). Travailler avec les fédérations des services d'aides à domicile et voir comment articuler ces formations avec leur plan de formation des agents * ETP = Education thérapeutique du Patient atteint d'une maladie chronique
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	20 à 30 professionnels formés Capacité du personnel à détecter les besoins, les remonter et décliner les actions mesurées par : - l'amélioration et le bien-être de la personne aidée et son maintien dans son cadre de vie - la prise en compte de la maladie chronique afin que la personne vive le mieux possible à son domicile.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Le nombre de besoins remontés qui permettent de mettre en place des actions d'éducation thérapeutique à domicile. Le nombre d'actions e-ETP ou de groupes d'ETP en proximité réalisées. La mise en place ou la révision des plans d'aides par les financeurs. Le maintien de la personne aidée dans son cadre de vie.
Modalités de recueil des indicateurs <i>(résultats et suivi)</i>	Remontée d'informations à l'UTTEP47 -PACOO-Globule Tableur Excel Grille AGGIR pour le bien-être et pour l'évaluation de la situation lorsqu'un besoin nouveau est identifié (que ce soit lors de la 1ère visite ou des visites annuelles)
Fréquence de l'action	* Répétitive : autant que de nécessaire
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024: prise de contact avec l'IREPS pour la construction des actions (sensibilisation à l'ETP, au repérage et à la bonne remontée des informations) 2024 : sensibilisation de toutes les structures d'aide à domicile, structuration des formations (contenu et calendrier) 2025 : mise en œuvre des formations et application sur le terrain. Structuration des indicateurs de suivi.
Public(s) concerné(s) par l'action	Le personnel de terrain.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Toutes les structures d'aide à domicile, les SSIAD, les infirmiers à domicile, les médecins, les pharmaciens, le DAC, PACOO-Globule, UTTEP47, les personnes en capacité de former
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	coût de la formation à définir
Financements mobilisables	IREPS, ARS, CNAV, MSA,
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	LES FREINS : financiers - Mobilisation de tous les professionnels cités plus haut. Le reste à charge et la non acceptation des aidants et des aidés. La non connaissance de l'ETP. LES LEVIERS :Le CLS (mobilisation action budget), la constitution d'une équipe. La détection des besoins pour mettre en place des actions et le repérage des personnes à domicile atteintes de maladies chroniques. Le développement de la e-ETP.

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.6	Les Déjs Partenaires de l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : DAC 47 (Dispositif d'Appui à la Coordination-Plateforme Territoriale d'Appui)
	Personne(s) référente (s) : Laurence TERRIERE / Stéphane RAÏLO (en soutien Albret Communauté, Marjorie CHUINARD)

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Aidants / aidés - repérage, soutien, accompagnement et maintien à domicile - meilleure coordination et meilleure connaissance
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Constat fait par les différents acteurs d'une méconnaissance des rôles et missions de chacun sur le territoire de l'Albret et au-delà sur le département. Travail du lien / maillage partenarial nécessaire afin de pouvoir mieux s'identifier et orienter.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	1. Créer du lien entre partenaires pour un meilleur maillage et coordination du réseau sur l'Albret 2. Echanger autour de cas complexes / vignettes cliniques pour repenser les pratiques.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Rencontre sous le format "déjeuner partenaires" alliant échanges, présentation des actualités des participants, nouveaux services, dispositifs etc...et temps plus informels et conviviaux. Ces temps pourront se faire entre midi et deux ou le matin. Chaque partenaire du territoire pourra accueillir ces temps à tour de rôle, Possibilité d'envisager des petits temps d'échanges type " le 1/4 d'heure des partenaires de l'Albret" en visioconférence, un focus flash sur une actualité ou autres, intermédiaires entre deux rencontres.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Meilleure connaissance et coordination des professionnels sur l'Albret Communauté. 3 à 4 rencontres par an et 1 à 2 échanges Flash 1/4 heure
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Indicateurs d'activité > Nombre de rencontres; Nombre de participants ; Nombre d'heures annuelles passées pour les rencontres; durée médiane d'une rencontre ; Nombre retour de questionnaire de satisfaction annuel ; nombre de connexion; Nombre de vignettes cliniques échangées / Indicateurs d'efficacité : Nombre de refus de participations; Répartition par profession, communes de résidence des professionnels (pour la couverture) ; Taux d'absentéisme sur inscription / Indicateurs d'efficience: coût de fonctionnement/ nombre de rencontres
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Grille de recueil, feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction, mailing
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitive : tous les trimestres
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	fin 2023-2024 Prendre contact avec le Pôle de santé Organiser le lancement des réunions
Public(s) concerné(s) par l'action	Professionnels de santé, du médico-social, du social.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Pôle de santé + Tous professionnels en lien avec le parcours de santé des séniors
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	2 animateurs / un lieu d'accueil qui pourrait s'envisager de manière tournante dans les différentes structures des partenaires participants / convivialité (café, thé, boisson, gourmandises)
Financements mobilisables	Chaque structure accueillante pourra financer la collation
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	mobilisation des partenaires, disponibilité des professionnels, déplacements
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023



Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.2.1	Répertoire des activités physiques adaptées en Albret

Porteur(s) de projet	Structures: Géront'Aquitaine - Albret Communauté
	Personnes référentes : Edmond VALAY et Joël JANCOVEK

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir les activités physiques adaptées (APA) et le lien social du sénior
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Notre territoire compte de plus en plus de séniors et l'activité physique des séniors est une des recommandations de bonnes pratiques et de santé publique de la Haute autorité de santé. De plus, la pratique sportive permet de rompre l'isolement ; il est donc évidemment qu'inciter les séniors à pratiquer une activité sportive adaptée a un impact positif sur la santé physique et psychologique.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer la connaissance de l'activité physique adaptée (APA) proposée en Albret
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Réaliser et diffuser un livret regroupant l'ensemble des acteurs proposant des Activités Physiques Adaptées en Albret
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Meilleure connaissance des associations pratiquant l'Activité Physique Adaptée
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	création du livret diffusion auprès de la population, des partenaires et professionnels de santé
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel
Fréquence de l'action	Ponctuelle : 2025 (Mise à jour tous les 2 ans)
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024: réunions préparatoires de recensement 2025: création du répertoire et diffusion aux partenaires et à la population
Public(s) concerné(s) par l'action	Population de plus de 55 ans
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Asept - Ufolep - Cdos - Una 47 - Géront'Aquitaine, professionnels de santé et partenaires sociaux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	A définir
Financements mobilisables	CAF => EFL - FONDS EUROPEENS - REGION NOUVELLE AQUITAINE - CD 47 Conférences des financeurs / CARSAT/MSA/AGIRC-ARRCO
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	financement du livret en format papier
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.2.2	Forum sur la promotion des activités physiques seniors en Albret

Porteur(s) de projet	Structures: Albret Communauté Personnes référentes : Nathalie MAZAT et Joël JANCOVEK
----------------------	---

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
auquel se rattache l'action	
<input checked="" type="checkbox"/>	

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir les activités physiques adaptées (APA) et le lien social du séniör
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Notre territoire compte de plus en plus de séniors et l'activité physique des séniors est une des recommandations de bonnes pratiques et de santé publique de la Haute autorité de santé. De plus, la pratique sportive permet de rompre l'isolement ; il est donc évidemment d'inciter les séniors à pratiquer une activité sportive adaptée
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer la connaissance de l'activité physique adaptée (APA) proposée en Albret Sensibiliser les séniors à la pratique sportive et favoriser le lien social Associer les EHPAD et le CHAN sur les activités physiques adaptées dans l'idée de s'ouvrir sur la ville
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organisation d'un forum "Activités sportives Séniors" avec des ateliers de découverte des activités adaptées en fonction de son âge et de son état de santé
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Accueillir 50 personnes sur la journée A minima 10 activités représentées
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de participants à la journée Nombre d'activités représentées
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel Questionnaire de satisfaction
Fréquence de l'action	Ponctuelle : 2025
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 : réunions préparatoires 2025 : organisation de la journée
Public(s) concerné(s) par l'action	Seniors dès 55 ans
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Asept - Ufolep - Cdos - Una 47 - Géront'Aquitaine, partenaires sociaux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	A définir
Financements mobilisables	CAF => EFL - FONDS EUROPEENS - REGION NOUVELLE AQUITAINE - CD 47
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Réactivité des collectivités et des associations
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.1.1	Diagnostics alimentaires (collectif et individuel)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Eliasse ZAGHAOUI

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir une alimentation saine et durable
---	---

<p style="text-align: center;">AR Prefecture</p> <p><small>CD47-200068948-20231220-DE-119-2023-DE Eléments de diagnostic / justification de l'action Reçu le 26/12/2023</small></p>	<p>Beaucoup de diversité dans les types de restaurations collectives sur l'Albret. Des élus font remonter les besoins d'une meilleure connaissance de l'existant et peut-être envisager une coordination entre collectivités volontaires. Un Plan Alimentaire territorial est en réflexion sur la CCAC.</p>
--	---

Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Identifier les freins d'accès à une alimentation saine et durable (restauration collective et pratiques individuelles) et mettre en place un programme d'actions priorisé
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Effectuer deux diagnostics : - Sur "le bien manger" afin de dresser un état des lieux des pratiques alimentaires des habitants du territoire. - Sur le fonctionnement de la restauration collective en Albret afin d'identifier les axes d'amélioration
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Diag 1 : identifier les freins d'accès à une alimentation saine et durable et proposer des pistes d'actions Diag 2 : identifier des nouvelles dynamiques possibles en restauration collective et proposer des pistes d'actions
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Retours d'enquête
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Questionnaire
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024 : réalisation - diffusion- analyse des diagnostics 2025-2028: identification du plan d'actions et mise en place
Public(s) concerné(s) par l'action	Diag 1 : habitants du territoire Diag 2 : Collectivités et son personnel de la restauration collective
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Au Fil des Séounes - Davinal - Alliance Bio - CD47 - Lycée Armand Fallières
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains pour la diffusion et l'analyse des résultats
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Construction des questionnaires, méthode de diffusion et analyse
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.1.2	Ateliers sur "Education nutritionnelle- alimentation saine et durable" en milieu scolaire et périscolaire

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Siel Bleu - Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Caroline SORIANO - Eliasse ZAGHAOUI & Quentin FARGUES

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir une alimentation saine et durable
---	--

AR Prefecture	
047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE Reçu le 26/12/2023 Eléments de diagnostic / justification de l'action	Des actions de sensibilisation sont réalisées en milieu scolaire : tabac, harcèlement, éducation sexuelle, etc. Cependant il en existe peu dans le domaine de l'alimentation. Ces ateliers seront l'occasion de faire connaître les mesures phares du Programme National Nutrition Santé 4.

Description de l'action	
-------------------------	--

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Sensibiliser le public scolaire sur le bien manger : équilibre alimentaire, produits bruts, frais, locaux, de saison, ... pour que les jeunes développent des compétences en alimentation.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Ateliers de sensibilisation : - Circuits-courts, localité, saisonnalité - Equilibre alimentaire : valeur nutritionnelle, produits non transformés, ... - Lutte contre le gaspillage alimentaire
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Réaliser 1 atelier par an Pérenniser la tenue d'atelier dans les structures volontaires
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'ateliers réalisés Satisfaction des participants Nombre d'élèves sensibilisés
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuille d'émargement
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	1) Première tentative en milieu périscolaire 2024- 2028 2) Ecole, collège et lycée pour l'année 2025-2028
Public(s) concerné(s) par l'action	Public périscolaire en 2024-2028 Ecole collège et lycée pour l'année 2025-2028
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	IREPS, diétitien, associations, Au Fil des Séounes, naturopathe
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains pour les animations
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Préparation des supports pédagogiques Calendrier (échéance à anticiper pour planifier des activités en milieu scolaire)

Bilan de l'action	
-------------------	--

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.1.3	Accès aux cuisines partagées pour les associations

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Amicale laïque de Nérac (Espace de Vie Sociale) - Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Martine PALAZE & Sindie PASIAN - Eliasse ZAGHAOU

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Promouvoir une alimentation saine et durable
--	---

<p style="text-align: center;">AR Prefecture</p> <p style="font-size: small;">047-200068948-20231220-DE-119-2023-DE Eléments de diagnostic / justification de l'action Reçu le 26/12/2023</p>	<p>Diverses associations locales ont émis le besoin d'avoir accès à un espace "Cuisine" pour animer des ateliers. Or, en Albret, il n'existe aucun espace dédié aux associations.</p>
--	---

Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Identifier et rendre accessible un espace "Cuisine", que toutes associations pourraient utiliser pour réaliser des ateliers sur l'alimentation.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Identifier les lieux de Cuisine déjà existants (type Centre Samazeuilh de Nérac, Cuisines pédagogiques du lycée J. de Romas, salles des fêtes, ...) Faciliter les modalités d'accès à ces infrastructures et diffuser l'information aux associations
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	2 espaces "Cuisine" identifiés en Albret pouvant accueillir les associations
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'espaces "Cuisine" identifiés Nombre d'associations utilisant ces espaces
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024 -2028: : Identifier des lieux - faciliter l'accès aux associations
Public(s) concerné(s) par l'action	Associations
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Lycée J. de Romas, IREPS, Mairies, Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Vigilances sur les modalités d'accès, l'hygiène, les freins juridiques
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action : Développer les jardins partagés
A4.1.4	Animation de jardins partagés

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Amicale Laïque de Nérac (Espace de vie sociale) - Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Martine PALAZE & Sindie PASIAN - Eliasse ZAGHAOU

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir une alimentation saine et durable
---	---

<p>AR Prefecture</p> <p>047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE</p> <p>Reçu le 26/12/2023</p> <p>Éléments de diagnostic / justification de l'action</p>	<p>Les jardins partagés sont un très bon outil pour travailler de manière globale tous les aspects de l'alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardinage, récolte, production - Localité, saisonnalité, - Lutte contre le gaspillage - Sensibilisation - Cuisine <p>Il en existe plusieurs sur le territoire mais la grande difficulté est l'animation de ces jardins. Il n'y a pas d'association dédiée à cette fonction et les jardins ne sont pas exploités.</p>
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	<p>Animer un ou des jardins partagés en Albret pour y développer les compétences alimentaires, autonomiser des publics dans la gestion d'un jardin, développer le lien social, ...</p> <p>Favoriser l'apprentissage de la culture sans intrants chimiques donc bio pour une vision One Health (santé de l'environnement et santé humaine et même animale avec les lombrics qui n'aiment pas les pesticides).</p>
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	<p>Développer et pérenniser un jardin partagé:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Avoir un espace à disposition •Trouver une association qui s'engage à tenir un jardin •Se servir du jardin comme d'un outil de sensibilisation au Bien Manger et d'apprentissage à la culture sans intrants chimiques (=bio)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	A minima 1 association qui gère 1 jardin
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	<p>Nombre de jardins animés par les associations</p> <p>Nombre d'ateliers réalisés le cas échéant</p>
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	<p>2024 : identification de tous les jardins et trouver une association</p> <p>2025-2028: pérennisation de l'animation du jardin</p>
Public(s) concerné(s) par l'action	Associations, public fragile, scolaires
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Au Fil des Séounes, IREPS,mairies, EVS
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	Aucun
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Trouver le foncier et une association prête à s'engager dans la durée.
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement</i> <i>- freins identifiés et leviers utilisés</i> <i>-impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.2.1	Sensibilisation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE: Moustique tigre & Ambroisie)
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Deborah HELESCHEWITZ
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Sensibiliser à la qualité de l'environnement, de l'air et de l'eau
Éléments de diagnostic / justification de l'action	Le Moustique Tigre (Aedes albopictus), espèce exotique envahissante originaire d'Asie, peut être le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Ainsi, il est indispensable d'apprendre à le reconnaître pour signaler sa présence et partager les bons gestes à mettre en place pour lutter contre cette espèce. De même l'ambroisie, originaire d'Amérique du Nord, est une plante envahissante possédant un pollen très allergisant pour l'homme.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Renforcer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes (EEE : Moustique tigre et Ambroisie) et sur les méthodes de lutte.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	<p>Pour les scolaires : Un livret pédagogique sur le Moustique Tigre existe, édité par Cap Sciences et un autre sur l'ambroisie développé par l'Observatoire des Ambrosies. Organiser la diffusion de ces livrets en communiquant auprès des écoles et des accueils de loisirs du territoire. Inciter à leur utilisation en proposant un soutien pédagogique auprès des encadrants (possibilité d'ateliers d'appropriation des livrets animés par le Service Environnement de la CCAC).</p> <p>Pour le grand public : Encourager le signalement des EEE sur les sites internet dédiés et la diffusion des supports d'informations par la diffusion auprès des mairies, sur les réseaux sociaux. L'organisation d'exposition à la Maison Pêche Nature de la FDAAPPMA 47 à Bruch sur les espèces exotiques envahissantes est également envisagée (malette pédagogique et exposition ARS sur l'ambroisie, ..., exposition et ateliers spécifiques sur les espèces aquatiques par FDAAPPMA 47). Des actions ponctuelles lors d'animations peuvent également être mises en place (participation à la Garenne Party).</p>
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	<p>Pour les scolaires : sensibiliser 2 écoles et un accueil de loisirs par an Pour le grand public : Organisation de l'exposition par la FDAAPPMA 47 et diffusion des articles de sensibilisation EEE 1 fois par an</p>
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	<p>Nombre d'écoles et de classes / d'accueils de loisirs qui utilisent le livret, Nombre d'ateliers d'appropriation des livrets animés par le Service Environnement de la CCAC</p> <p>Diffusion des articles EEE Organisation de l'exposition par la FDAAPPMA 47 Nombre d'actions ponctuelles d'animations</p>
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi excel
Fréquence de l'action	<input type="checkbox"/> Ponctuelle: (année)..... <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : de 2024 à 2028 <input type="checkbox"/> Répétitive : tous les.....
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	<p>Pour les scolaires : - chaque année en septembre/octobre : communication des mairies auprès des écoles pour annoncer l'existence des livrets / communication d'Albret Communauté auprès de ses accueils de loisirs - chaque fin d'année scolaire : communication des mairies auprès des écoles pour savoir si les livrets ont été utilisés, et auprès de combien de classes / d'élèves, puis centralisation par Albret Communauté / idem pour les accueils de loisirs</p> <p>Pour le grand public : - fin 2023, début 2024 : centralisation des informations existantes par Albret Communauté / réalisation d'un article de vulgarisation si nécessaire - à chaque début de saison de 2024 à 2028 : diffusion des informations par les communes, via les bulletins municipaux, des affiches, des flyers, sur les panneaux numériques... Les communes doivent ensuite faire remonter à Albret Communauté le nombre de diffusion, sur quels supports, et s'ils ont eu des retours éventuels</p>
Public(s) concerné(s) par l'action	Les scolaires (écoles primaires, éventuellement grande section de maternelle) et les habitants d'Albret Communauté
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Accueils de Loisirs et écoles du territoire, Cap Sciences, ARS, FREDON, Observatoire des Ambrosies, FDAAPPMA 47
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains (diffusion et animation) ; moyens matériels (livrets, ...)
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Investissement des écoles
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	<i>par ex: X de participants, X % de satisfaction, X pers ayant développées des compétences de...(viser aussi le qualitatif)</i>
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.2.2	Accompagner les collectivités à la végétalisation des surfaces urbaines
Porteur(s) de projet	Structure(s) : LEGTPA Armand Fallières de Nérac et Albret Communauté Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Magali GEORGE-KIENLEN et Deborah HELESCHWITZ
Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Sensibiliser à la qualité de l'environnement, de l'air et de l'eau
Éléments de diagnostic / justification de l'action	Face au changement climatique, les communes se lancent de plus en plus dans des actions de végétalisation de leur territoire. Cependant, il s'agit de bien sélectionner les espèces à planter et de développer ces actions en communiquant sur les retours d'expériences.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: <i>objectifs spécifiques</i>)	Eviter aux communes de planter des espèces allergènes ou exotiques / favoriser les espèces locales, anciennes et intéressantes pour les pollinisateurs, ... et favoriser l'inter-connaissance des projets de végétalisation sur le territoire.
Contenu de l'action (OP: <i>objectifs opérationnels</i>)	Création par une classe du Lycée A.Fallières d'une plaquette ou d'un livret détaillant les espèces à éviter (espèces allergènes, espèces exotiques envahissantes, ...) et les espèces à privilégier (espèces locales, espèces ayant un intérêt pour les pollinisateurs, espèces anciennes, ...); ainsi qu'un livret de retour d'expérience et d'une communication globale sur ces projets. Les échanges de retour d'expériences pourront aussi être fait sous forme d'ateliers, de visites, rencontres, ...
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	2 guides créés : espèces à utiliser / retour d'expérience Diffusion des guides à chaque commune
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Réalisation des livrets (guide des espèces à utiliser / guide de retour d'expérience) Nombre d'exemplaires diffusés Nombre d'évènements organisés sur les retours d'expériences
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau excel de suivi
Fréquence de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle: 2027
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 et 2025 : mise en place de projets pédagogiques visant à créer une liste d'espèces "idéales" pour les projets de végétalisation sur le territoire et création du livret des retours d'expériences 2026 : création du livret des espèces végétales et diffusion du livret des retours d'expériences 2027 : impression et diffusion du livret des espèces végétales et actions de communication
Public(s) concerné(s) par l'action	Les mairies, et plus largement sur le Département, voire les Départements voisins
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Agence Régionale de Santé (livret espèces allergènes), Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (utilisation des espèces locales dans les projets de plantation), GIEE de Nérac (espèces à proscrire par rapport aux semenciers, espèces intéressantes pour les pollinisateurs), Office Français de la Biodiversité (espèces exotiques envahissantes), Albret Communauté, Service de communication
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	1 professeur et ses élèves et 1 personne pour la partie valorisation des actions
Financements mobilisables	Subvention de l'Agence de l'Eau (?)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Turn-Over possible au sein de l'équipe éducative / Investissement des élèves pour la réalisation des livrets
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	<i>par ex: X de participants, X % de satisfaction, X pers ayant développées des compétences de...(viser aussi le qualitatif)</i>
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Contrat Local de Santé de l'Albret 2023-2028

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.2.3	Mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en Albret
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Eau 47 - COPIL PGSSE Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Barbara LACOSTE (Eau 47)
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Sensibiliser à la Qualité de l'Environnement, de l'Air et de l'Eau
Éléments de diagnostic / justification de l'action	<p>En Nouvelle-Aquitaine (NA), l'eau est un des sujets de préoccupation fort pour la population. Selon le dernier baromètre santé environnement en NA, l'eau du robinet n'a pas acquis la confiance de l'ensemble de la population : en effet, seule la moitié de la population affirme avoir totalement confiance dans l'eau du robinet, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.</p> <p>- Le territoire d'Albret Communauté est alimenté par plusieurs ressources souterraines et superficielles gérées par Eau 47. 45% de la population de ce territoire est alimenté par la prise d'eau de Nazareth qui puise l'eau dans la Baise (eau superficielle). La qualité de cette ressource est dégradée par la présence de molécules de pesticides issues des pratiques agricoles présentes sur l'aire d'alimentation de ce captage, en amont de la prise d'eau (en 32, 47, ...). Des procédés de traitement avancés ont été mis en place au sein de l'usine existante pour palier à ces problématiques de qualité.</p> <p>- Les autres ressources, essentiellement des résurgences d'eau souterraine, restent vulnérables de par leurs caractéristiques hydrogéologiques.</p> <p>- Par ailleurs, dans le cadre du changement climatique et des risques de sécheresse récurrents à venir, le territoire n'est pas doté de ressources de secours suffisantes.</p> <p>- S'agissant des réseaux de distribution, plusieurs communes du territoire disposent encore de branchements publics en plomb dont la suppression est à prévoir.</p> <p>Pour garantir la sécurité sanitaire de l'eau de boisson, des mesures préventives et correctives sont à mettre en œuvre pour réduire les risques de détérioration de la qualité de l'eau identifiés depuis la zone de captage jusqu'au robinet du consommateur, en passant par les unités de traitement, les points de stockage de l'eau traitée et le réseau de distribution. Le PGSSE est un levier de prévention et de promotion de la santé et de gestion des risques ayant pour objectifs :</p> <p>- l'amélioration de la qualité de l'eau en diminuant les non-conformités, notamment celles qui sont récurrentes, rattachées à des dangers identifiés et pour lesquels des mesures de gestion adaptées sont mises en œuvre.</p> <p>- l'amélioration de la sécurisation et de la fiabilité de l'ensemble du système de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, visant ainsi à limiter les risques et à gérer de manière plus efficace les incidents de qualité d'eau.</p> <p>L'objectif de cette démarche PGSSE est de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'eau de boisson distribuée et ainsi de préserver la santé des populations, en intégrant la problématique du changement climatique et ses conséquences sur la raréfaction des ressources exploitées et la possible dégradation de la qualité de l'eau.</p>
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable issue des différentes ressources du territoire. - Promouvoir la bonne qualité de l'eau du robinet issue du réseau public.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	La mise en place de ce PGSSE se déroulera en 6 étapes : - Réunir un comité de pilotage (COPIL). - Identifier les dangers. - Évaluer les risques. - Mettre en place un plan d'actions adapté. - Vérifier l'efficacité des actions mises en œuvre. - Réviser le PGSSE, périodiquement et suite à d'éventuels incidents.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	- PGSSE finalisé avec son plan d'actions établi. - Réunion annuelle du COPIL pour le suivi du PGSSE.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	- Nombre de réunions du COPIL. - Réalisation de l'étude de danger. - Respect du phasage de l'élaboration du PGSSE. - Nombre de résumé du PGSSE transmis aux mairies et déposé en ligne à l'attention du grand public.
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Comptes rendus des COPIL.
Fréquence de l'action	x Répétitive : en tant que de besoin et a minima tous les 6 ans.
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 : 1er semestre : 1ère réunion du COPIL de démarrage du PGSSE. 2027 : finalisation du plan d'actions du PGSSE.
Public(s) concerné(s) par l'action	Population du territoire alimentée par le réseau d'eau potable public.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ARS - AEAG - DDT - CoD47
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Externalisation à un bureau d'études, Eau 47, ARS, DDT, collectivités.
Financements mobilisables	AEAG pour les études + au cas par cas pour des travaux potentiels.
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Leviers : formations déjà réalisées des services eau de Eau 47. Accompagnement par l'ARS. Freins : Difficulté de prise en compte de la démarche PGSSE comme un outil de gestion quotidien de la qualité de l'eau
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	<i>par ex: X de participants, X % de satisfaction, X pers ayant développées des compétences de... (viser aussi le qualitatif)</i>
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.3.1	Bien habiter son logement : plaquette et informations partenaires

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Marie GALAND

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général de CLS 2 auquel se rattache l'action 047-200066948-20231220-DE_119_2023-DE Reçu le 26/12/2023	Favoriser la qualité de l'habitat et du cadre de vie
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Lors du questionnaire "habitants" de l'Albret, à la question "êtes vous sensibles à la qualité du cadre de vie et au logement ?", sur 601 répondants, 335 ont répondu "oui". De plus, 407 d'entre eux estiment que les aidants ne sont pas suffisamment bien informés concernant les accompagnements et aménagements.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Contribuer à la bonne promotion des bonnes pratiques en terme d'aménagement - organisation / chaleur-froid-humidité. Diminuer le mal-logement et anticiper les solutions à mettre en place selon la problématique.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Création de supports d'information vulgarisés sur les missions de conseils techniques et financiers du service habitat de la CCAC, de type plaquette "Bien habiter son logement". Informer les partenaires sociaux et professionnels de santé intervenant à domicile pour relayer l'information et sensibiliser le public cible dit vulnérable.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	1 support créé A minima 1 réunion d'information auprès des partenaires Diffusion du support 1 fois par an à tous les partenaires et sur les réseaux sociaux
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Réalisation du support Nombre de réunions d'information partenaires
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Référencement par le porteur de projet
Fréquence de l'action	✳ Répétitive : tous les ans
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	- 2024 : création des supports - 2024 à 2027 : réunions et diffusion annuelles
Public(s) concerné(s) par l'action	Public vulnérable (personnes âgées isolées, famille en précarité) / associations / partenaires sociaux (ADMR, UNA, CCAS, Agir Val d'Albret, associations caritatives, action sociale, Centre Médico-Social...) / les infirmiers libéraux
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ADIL, ARS et Pôle LHI de la DDT du Lot-et-Garonne, délégation locale de l'ANAH ADMR, UNA, CCAS, Agir Val d'Albret, associations caritatives, service Action Sociale d'Albret Communauté, Centre Médico-Social... / les infirmiers libéraux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : Service Habitat d'Albret Communauté
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	Nombre de réunions et diffusions annuelles.
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.3.2	Cycle de sensibilisation "lieux de vie et avancées en âge"

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Territoires des possibles
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Laetitia RULLIER, Amélie VERRILL

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Favorise	la qualité de l'habitat et du cadre de vie
auquel se rattache l'action		
047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE		
Reçu le 26/12/2023		

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Lors du questionnaire "habitants" de l'Albret, à la question "connaissez vous les habitats partagés sur votre territoire ?", sur 601 répondants, 486 ont répondu "non". Mais 240 (sur 601) personnes seraient intéressées par des informations sur ce sujet. Environ 35% de la population d'AC est retraitée,
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Sensibiliser les personnes retraitées à l'importance du lieu de vie dans l'avancée en âge. Anticiper son mode d'habitat et informer sur les habitats alternatifs.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Animer un cycle de sensibilisation sur l'importance du lieu de vie dans l'avancée en âge (sur un trimestre): - "Ciné découverte" et débat à Barbaste - 2 ateliers d'échanges à Mézin - "Ciné expo" et stands d'informations à Lavardac
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	20 personnes au ciné-débat 8 personnes à chaque atelier
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de participants à chaque événement Nombre de participants à au moins deux événements Nombre de projet en amorce après le cycle ? Lesquels ?
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier Excel Référencement par le porteur de projet
Fréquence de l'action	Ponctuelle: fin 2023 (si possible tous les 2 à 3 ans)
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	- Semaine 38 : réunion partenaires - Semaine 42 : ciné découverte - Barbaste - Semaine 45 : atelier 1 - Mézin - Semaine 46 : atelier 2 - Mézin - Semaine 48 : ciné expo - Lavardac
Public(s) concerné(s) par l'action	Retraités
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ADIL, SOLIHA ADMR, UNA, CCAS, Agir Val d'Albret, associations caritatives, Action Sociale, Espaces de Vie Sociale, clubs du 3ème âge
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens matériels : prêt de salles par les mairies et Albret Communauté Moyens humains : salariés de Territoires des possibles
Financements mobilisables	Conférences des financeurs
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Difficulté de captation du public cible (retraités)
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	<i>Nombre de participants par événement</i>
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.3.3	Boîte à outils "non-décence et péril dans ma commune"

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Marie GALAND
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous <input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte <input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement <input type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Lutter contre l'habitat indigne
--	---------------------------------

047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

Éléments de diagnostic / justification de l'action	La commune de Nérac a souhaité mettre en place le permis de louer afin de lutter contre les marchands de sommeil et éviter l'habitat indigne. Bien qu'ils disposent du pouvoir de police et d'une obligation de signalement, les élus se sentent démunis face à ces questions qui peuvent toucher l'intimité des ménages.
--	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Renforcer les compétences des élus concernant leurs devoirs et obligations en matière de lutte contre l'habitat indigne. Accompagner à la bonne mise en place des procédures?
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Création d'un livret complet type Boite à outils "insalubrité et péril dans ma commune" : *d'un logigramme représentant l'ensemble des procédures *de fiches détaillées par situation type *de modèles de courriers, arrêtés, ... Organiser des réunions de présentation de la Boite à Outils avec les maires et les secrétaires de mairies
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Réalisation du livret A minima les 33 mairies rencontrées et informées A minima 1 situation par commune (péril ou insalubrité) remontée au service habitat de la CCAC - soit 33 signalements
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de mises en œuvre par les élus sur le territoire de leur commune Nombre de mairies rencontrées lors de la diffusion de la Boite à Outils
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Référencement par le porteur de projet
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2024 à 2027
Calendrier de réalisation <u>Etape par étape</u>	- 2024 : création de la boite à outils - 2024 : diffusion et rencontre des communes - 2025 - 2027 : mise à jour selon évolution réglementaire
Public(s) concerné(s) par l'action	Elus communaux
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ADIL, ARS et pôle LHI de la DDT du Lot-et-Garonne
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : agents du Service Habitat d'Albret Communauté
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Complexité des procédures

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	Nombre de communes s'appropriant et mettant en œuvre la boîte à outils
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.1.1	Animations en Albret dans le cadre des SISM

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CHD La Candélie
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Isabelle BERDINELLE

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Développer les actions de prévention en Santé Mentale
--	--

<p>AR Prefecture Éléments de diagnostic / justification de l'action 047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE Reçu le 26/12/2023</p>	Manque de connaissances de la population sur la thématique de la Santé Mentale, besoin de déstigmatiser le sujet.
--	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	<p>SENSIBILISER le public aux questions de Santé Mentale. INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé Mentale. RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la Santé Mentale. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soins en Santé Mentale. FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.</p>
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Construire des animations annuelles dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale avec les partenaires locaux (ciné-débat, stands, ...)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Types d'actions organisées Participation du public
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'animations organisées Nombre de personnes présentes
Modalités de recueil des indicateurs <i>(résultats et suivi)</i>	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	Répétitive : 1x par an
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 2ème semestre 2023
Public(s) concerné(s) par l'action	Les habitants de l'Albret (public adulte)
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), associations, élus, ...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains, locations (salle), petit matériel, impressions
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Investissement des partenaires : la dynamique du Conseil Local de Santé Mentale repose sur l'investissement volontaire des partenaires à ce type de démarche. Difficulté d'investissement dans la récurrence des événements d'une année sur l'autre. Un budget dédié est important à prévoir afin de mettre en place des actions, pouvoir mobiliser des intervenants, ...

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.2.1	Boîte à outils sur les questions de Santé Mentale

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Pauline FENJIRO

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Former et informer les partenaires en Santé Mentale
--	--

<p>AR Prefecture Éléments de diagnostic / justification de l'action 047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE Reçu le 26/12/2023</p>	Manque de connaissances/ressources des professionnels, élus et associations sur la thématique de la Santé Mentale.
--	--

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	- SENSIBILISER les acteurs de l'Albret aux questions de Santé Mentale / déstigmatiser. - INFORMER sur les différentes approches en Santé Mentale. - FAIRE CONNAÎTRE les ressources disponibles pour les acteurs de l'Albret (supports, lieux, moyens et personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité).
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Identification des besoins partagés Pour les élus ou professionnels : Création d'un livret ou page internet de type "Boite à outil en santé mentale" répertoriant l'ensemble des acteurs ressources en santé mentale, et les procédures (hospitalisations d'urgence, ...) + organiser sa diffusion (format numérique, réunions d'informations pour les élus et professionnels, asso, ...) 1/ Création de la boîte (contenu, support) 2/ Diffusion de la communication 3/ Mises à jour
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Utilisation effective de l'outil : 10 consultations par mois et 80% des professionnels satisfaits de l'outil
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de consultations
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel et questionnaire de satisfaction auprès des élus, professionnels, associations, ...
Fréquence de l'action	Ponctuelle : année 2024 pour la création puis répétitive avec une mise à jour 1x par an
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 2ème semestre 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), élus, forces de l'ordre, pompiers, associations caritatives, ...
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHD La Candélie, professionnels du territoire (sanitaires, médico-sociaux)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Tenir à jour l'outil

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.2.2	Formations sur la Santé Mentale en Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : DD ARS / PTSM
	Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : David MOURGUES

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Former et informer les partenaires en Santé Mentale
---	---

AR Prefecture Éléments de diagnostic / justification de l'action 047-200068948-20231220-DE_119_2023-DE Reçu le 26/12/2023	Manque de coordination/liens sur la thématique de la Santé Mentale + manque de connaissances/ressources. Besoin de développer les compétences des acteurs de l'Albret à accompagner les questions de Santé Mentale.
---	--

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Former aux Premiers Secours en Santé Mentale Former à la Prévention du Suicide
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Développer les connaissances des acteurs de l'Albret autour de la Santé Mentale et ses troubles. Développer les compétences des acteurs de l'Albret à être ressources en matière de Santé Mentale et mieux faire face aux situations difficiles (savoir-être, relais vers structures ressources, ...).
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Mettre en place 1 session par an de Formation Premiers Secours en Santé Mentale en Albret Mettre en place 1 session par an de Formation sur la Prévention du Suicide
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	% des personnes formées déclarant mieux connaître le champ de la Santé Mentale % des personnes formées déclarant avoir renforcé ses capacités à être ressource/relais en matière de Santé Mentale Nombre de personnes formées
Modalités de recueil des indicateurs <i>(résultats et suivi)</i>	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	Répétitive : 1x par an
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 1er semestre 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), élus, animateurs de centres de loisirs, associations caritatives, ...
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Organismes de formation, CNFPT
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Coût de la formation, mise à disposition de salles et matériel
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Mobilisation des fonds nécessaires à l'organisation des formations

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.3.1	Mise en place d'un Espace de Concertation des Cas Complexes entre les professionnels de l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CHD La Candélie
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Isabelle BERDINELLE

Axe du CLS 2	<input type="checkbox"/> Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	<input type="checkbox"/> Axe 3 Santé du senior
	<input type="checkbox"/> Axe 4 Santé et environnement
	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Mettre en place un Conseil Local de Santé Mentale
--	--

<p style="text-align: center;">AR Prefecture</p> <p>Éléments de diagnostic / justification de l'action 047-200068948-20231220-DE_119_2023- Recu le 26/12/2023</p>	<p>Manque de coordination/liens sur la thématique de la Santé Mentale. Méconnaissance entre les différents acteurs intervenants dans ce champ. Manque d'une culture commune.</p>
--	--

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Faciliter la gestion des cas complexes de manière collégiale et en inter-professionnalité
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organiser tous les 2 mois un Espace de concertation des cas complexes entre professionnels de l'Albret. L'objectif est d'échanger ensemble sur des cas concrets et d'identifier des préconisations à mettre en place pour un meilleur suivi du patient. Réseau d'Analyse des Situations Complexes en Albret 1/ Organisation (création et mise en place) de l'Espace (Charte de fonctionnement : fréquence, membres, saisines, ...) 2/ Installation (première réunion) 3/ Fonctionnement
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	% de professionnels satisfaits des réponses trouvées par la Cellule
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de réunions Nombre de cas complexes étudiés chaque année Taux de fréquentation de la Cellule
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2023 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 3ème semestre 2023
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), associations, élus, ...
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Les professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<i>Pistes d'évolution :</i>